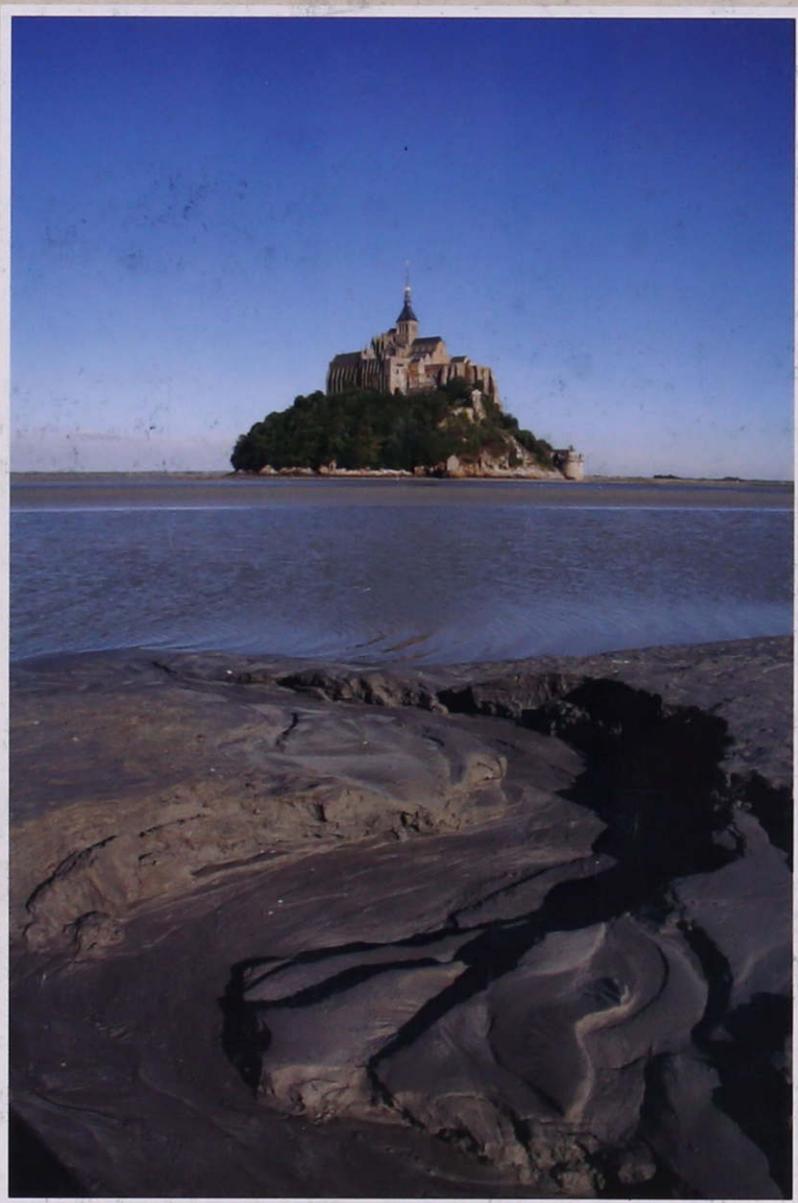


LES AMIS  
DU  
MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL  
N° 116 - ANNÉE 2011

**LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL**

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ISSN 1144-4967

**Les Amis  
du  
Mont-Saint-Michel**

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
(Décret du 16 avril 1918)

Siège social : **50170 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)**

BOITE POSTALE : N° 9

[www.lesamis dumontsaintmichel.com](http://www.lesamis dumontsaintmichel.com)

email : [contact@lesamis dumontsaintmichel.com](mailto:contact@lesamis dumontsaintmichel.com)



**LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL**

**BULLETIN ANNUEL**

**N° 116 - Année 2011**

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

**Bulletin annuel n°116 - Année 2011**

## **LE COMITÉ D'HONNEUR DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »**

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir l'insularité du Mont et sauvegarder la beauté de ce monument unique.

### **Personnalités composant le Comité :**

- M. Victor CONVERT, préfet, directeur général de la fondation de la Résistance
- M. Alain DECAUX, de l'Académie française
- M. Jean FAVIER, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. François-Régis HUTIN, Président-Directeur général de Ouest-France
- M. Jean d'ORMESSON, de l'Académie française
- M. Eric ORSENNA, de l'Académie française
- Professeur Yves POULIQUEN, de l'Académie française
- M. Emmanuel POULLE, membre de l'Institut
- Cardinal Paul POUPARD
- Le Père Bruno de SENNEVILLE o.s.b.

## **LES MEMBRES D'HONNEUR**

En 2005

- M. Jean-Pierre MORELON
- M. Henry DECAËNS
- M. François SAINT-JAMES
- M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE

En 2006

- M. ARNOULT
- M. Jean-Luc LESERVOISIER
- M<sup>me</sup> Evelyne MORAZIN
- M<sup>me</sup> Mijou KOVACS
- M. Claude JAMET
- M<sup>me</sup> Hélène LEBREC

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2010**

<b>Présidents d'Honneur :</b>	M. Gérard COLMAIRE M. Jacques LUCAS
<b>Bureau :</b>	
Président :	M. Henry DECAËNS
1 <sup>er</sup> Vice-Président :	M. Paul-Noël LEBREC
2 <sup>e</sup> Vice-Président :	M. Jacques-Benoît ROUX
Secrétaire général :	M. Jean-Pierre DELALANDE
Secrétaire général adjoint :	M <sup>me</sup> Anne POUSSIELGUE
Trésorier :	M. Vincent LEREBOURS PIGEONNIÈRE
<b>Membres :</b>	M <sup>me</sup> Marie-Pierre BOUET Père André FOURNIER M. Bernard LANDOUZY M. Christian LASSEAU Père Michel LE BLOND M. Jean-François LION

**ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION**

Henri VOISIN, Secrétaire général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937
Paul DESCHANEL : 1911-1912 de l'Académie française, Président de la Chambre des députés (1898-1902 ; 1912-1920), Président de la République (1920)
Léon BÉRARD : 1913-1921 de l'Académie française, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts (1912-1913), Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920 ; 1921-1924), Ministre de la Justice (1931-1932 ; 1935-1936)
Joseph LEVATOIS : 1921-1937 Avocat à la Cour de Paris
Paul LABBÉ : 1937-1940 Secrétaire général, puis vice-président de l'Alliance française
Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955 Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine
Francis AMBRIÈRE : 1955-1969 Écrivain et journaliste
Joseph LE CLERC : 1969-1989 Directeur d'un syndicat patronal
M. Gérard COLMAIRE : 1989-1995, Président d'honneur Conseiller en entreprise
M. Jacques LUCAS : 1995-2010, Président d'honneur Avocat

**LE MOT DU PRÉSIDENT**

Depuis la publication du bulletin de l'année 2010, les travaux du futur parking ont progressé. Nous devons bientôt y laisser notre voiture, marcher environ un kilomètre pour rejoindre le point de départ des navettes qui nous déposeront à trois cents mètres du Mont-Saint-Michel.

Nous ne verrons donc plus des milliers de voitures s'entasser au pied du Mont et nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais nous craignons aussi que la marche imposée aux visiteurs, à l'aller et au retour, ne les décourage ensuite de monter à l'abbaye ; notre inquiétude est d'ailleurs partagée par les professionnels du tourisme.

Aujourd'hui, les nombreux visiteurs qui arrivent en autocar sont déposés à l'entrée du village. Ils devront à l'avenir marcher comme les autres. Les Asiatiques, notamment les Japonais qui sont toujours pressés, prendront-ils le temps de visiter l'abbaye ? Les personnes âgées auront-elles encore la force ou le courage de gravir les marches qui conduisent à l'abbaye ?

Il est bien difficile de répondre à ces questions car personne ne sait comment les visiteurs s'adapteront à ces nouvelles contraintes. Mais nous serions tout de même rassurés si le Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel revenait à son engagement primitif : faire partir les navettes du parking, près du centre d'information touristique. Lorsqu'on a sur son territoire un monument aussi exceptionnel que l'abbaye du Mont-Saint-Michel, on se doit en effet de faciliter sa découverte par le plus grand nombre.

\* \* \*

Cette année, les Amis du Mont-Saint-Michel ont rejoint le groupe de mécènes qui ont soutenu les concerts programmés dans l'abbaye par son administrateur, Jean-Marc Bouré. Le premier concert a été un récital d'orgue donné le 21 mai par Vincent Warnier, co-titulaire de l'orgue de Saint-Etienne-du-Mont à Paris. Cela faisait plus de vingt ans que l'orgue Beuchet-Debierre de l'église abbatiale du Mont n'avait pas été utilisé pour un récital. Avec un programme d'œuvres de Jean-Sébastien Bach, Vincent Warnier a su exploiter toute la palette sonore de l'instrument. Le public, environ deux cent cinquante personnes, a longuement applaudi l'organiste qui a donné plusieurs bis en improvisant sur l'instrument. Ajoutons qu'il faisait un temps splendide et, lors de l'entracte, les auditeurs ont pu admirer un magnifique coucher de soleil sur la baie à travers les trois baies occidentales du cloître.

Pour le deuxième concert, donné le 12 juin, Jean-Marc Bouré avait invité l'ensemble, *Le concert spirituel*, dirigé par Hervé Niquet, qui a interprété des œuvres de musique sacrée d'Antonio Vivaldi et de Pierre Hugard. Sans doute attirés par la qualité des treize instrumentistes et des douze chanteuses de cette formation de référence dans l'interprétation de la musique baroque, les mélomanes étaient encore plus nombreux que pour le concert précédent, malgré un temps bien gris qui donnait aussi un aspect plus mystérieux et plus intime à l'abbaye.

Le troisième concert sera donné le 16 septembre par l'ensemble Hespèrion XXI de Jordi Savall ; il devrait attirer encore plus de monde en raison de la notoriété de Jordi Savall qui, rappelons-le, a participé au film d'Alain Corneau, *Tous les matins du monde*, et obtenu un César de la meilleure bande son.

\* \* \*

Vous trouverez dans le présent bulletin les rubriques habituelles : rapport moral, rapport financier, bibliographie et nécrologie. La nécrologie est particulièrement développée cette année car notre association a été très éprouvée en perdant ses plus grands amis : Hélène Lebec, notre doyenne, et deux vice-présidents, Jean Mingasson et Alain L'Homer.

Vous pourrez également lire deux articles de fond très différents. Le premier est le texte de la conférence que nous a donnée Coraline Coutant le 25 septembre 2010 ; sa communication portait sur le sujet de sa thèse, *Le cartulaire de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et ses additions. Etude et édition critique*, soutenue à l'École des Chartes en 2009. Le second article nous a été adressé par une jeune chercheuse, Marie-Eve Bouillon, qui travaille sur la campagne de photographies effectuée au Mont-Saint-Michel par la maison Neurdein frères à partir de 1879 ; ces recherches l'ont conduite à s'intéresser à la création médiatique de la figure du marquis de Tombelaine.

En publiant ces articles, nous contribuons à la diffusion de la recherche sur l'histoire du Mont-Saint-Michel qui est aussi l'un des buts de notre association.

Henry DECAËNS



Henry Decaëns s'adressant à l'assemblée générale le 25 septembre 2010.

Cliché : G. Nemo



## RAPPORT MORAL

Du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010

En 2010, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois, le bureau huit fois, le conseil scientifique deux fois et l'assemblée générale deux fois.

En ce qui concerne les réunions de bureau, conseils d'administration, assemblées générales, les sujets récurrents de l'année ont été les suivants :

### Le centenaire de l'association (conseils d'administration 2010)

Le 18 mars 2010, il a été évoqué l'idée d'une exposition des œuvres d'Henri Voisin. Henry Decaëns a pris contact avec Mme Fabienne Dorey, directrice du musée d'Avranches et David Nicolas-Méry, responsable scientifique du musée d'art et d'histoire d'Avranches, à qui il a adressé un courrier pour demander qu'une exposition soit faite au musée d'Avranches. L'association participerait à cette exposition, à la rédaction des cartels et à la réalisation d'un catalogue substantiel. L'association pourrait prêter des œuvres et en emprunter à des particuliers qui en posséderaient.

Enfin, Alain L'Homer propose d'exposer des photos du Mont et de son entourage en 1911. Ceci afin d'illustrer les raisons de la création de l'association et le choix des buts qu'elle s'est fixés à cette époque.

L'association ayant été créée le 27 décembre 1911 (par une assemblée constituante), mais ses actions n'ayant commencé qu'en 1912, il serait souhaitable que l'exposition « Henri Voisin » se produise au printemps ou à l'été 2012 pour une durée d'environ 4 mois.

Le 24 septembre 2010, Gérard Colmaire a répertorié les prêts qu'il pourrait faire pour cette exposition, toujours prévue au musée d'Avranches, cette fois-ci pour les quatre mois de l'été 2012 : plaques de cuivre, gravures encadrées, livres illustrés, carnets de croquis, plâtre de la mère Poulard, photos de famille, la palette de l'artiste, photos d'Henri Voisin faisant visiter le Mont à des visiteurs.

Le 4 décembre 2010, Henry Decaëns reste en contact avec Mme Dorey pour mettre au point l'exposition « Henri Voisin ». Gérard Colmaire propose d'envoyer avec la convocation pour l'assemblée générale de mars 2011 un courrier spécial pour les adhérents les informant de ce centenaire et les sollicitant pour prêter des documents.

### Trésorerie

L'inventaire de ce que nous avons à vendre reste à terminer ; il reste quelques pièces à trouver chez les uns ou les autres.

A la même date, afin d'éviter les règlements à répétition des adhérents, le conseil d'administration décide d'envoyer un appel à cotisation une seule fois par an (au mois



d'août) et non plus avec les convocations des deux assemblées générales annuelles.

De plus l'année de cotisation se fera sur une année scolaire (de septembre à septembre) et non plus sur une année comptable. La prochaine carte d'adhérent sera donc éditée pour 2010-2011.

Le montant des cotisations sera à revoir et à mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de septembre 2010 (ce qui n'a pas été fait).

Par contre, en septembre 2010, le conseil d'administration fixe le montant de la cotisation : les nouveaux tarifs de cotisations acceptés pour la prochaine année 2011-2012 seront les suivants :

Membres actifs : 35 € au lieu de 30 €

Couples : 45€ au lieu de 38 €

Jeunes adhérents (moins de 25 ans) : 15 € au lieu de 12 €

Bienfaiteurs : à partir de 65 € au lieu de 60 €.

Ces nouveaux tarifs seront soumis au vote des adhérents lors de l'assemblée générale de mars 2011.

Le 4 décembre est évoquée une participation de l'association aux concerts projetés dans l'abbaye par M. Jean-Marc Bouré, administrateur du Mont, avec l'aide de mécènes. Cette participation pour un montant de 2.000 € est décidée par le conseil d'administration.

#### **Les membres du conseil d'administration à remplacer ou à renouveler**

Le 4 décembre 2010, il est déjà possible de voir les membres qui seront à remplacer par les élections à l'assemblée générale du mois de mars 2011.

Départ effectif de Christian Lecoutre, probable de Jean Mingasson, d'André Nemo, d'Hervé Robilliard et d'Alain L'Homer.

A la date de ce conseil d'administration, trois candidatures nouvelles pourraient être proposées au vote de l'assemblée : Jacques-Benoît Roux, Jean-Pierre Delalande et Christian Lassau. Anne Poussielgue accepte de rester secrétaire adjointe, mais non de devenir secrétaire générale. Il est urgent de trouver un successeur à André Nemo ; celui-ci avait déjà donné comme limite l'assemblée générale de septembre.

Reste deux candidatures à trouver pour que le conseil soit au complet.

Henry Decaëns propose de chercher parmi les adhérents domiciliés dans la Manche.

#### **Le rétablissement du caractère maritime et le départ des navettes.**

Un courrier signé par une quinzaine d'associations, dont les Amis du Mont-Saint-Michel, et de présidents de Chambres de Commerce a été envoyé aux élus du Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel et aux préfets pour souligner l'aberration d'une coupure entre le parking et le départ des navettes. Ce courrier rappelle que tout doit être mis en œuvre pour permettre aux touristes d'accéder au Mont dans de bonnes conditions. (C.A. du 18 mars 2010)

En septembre, une nouvelle « association pour la valorisation de l'accueil des visiteurs et la qualité de l'accès au Mont-Saint-Michel » a été créée pour mettre en avant cet accueil ; les Amis ont adhéré à cette association et y font entendre leur voix à travers leur président sur leur mécontentement de voir le départ des navettes au nord de la caserne (à la hauteur du barrage). Une réunion publique a eu lieu le lundi 20 septembre 2010 en présence de M. Laurent Beauvais, président de la Région Basse-Normandie et de Monsieur François-Xavier de Beaulaincourt, directeur du Syndicat mixte.

Anne Poussielgue et André Nemo ont assisté à cette réunion. Il a été rappelé, alors, que la solution du départ au nord n'était pas immuable et pouvait être revue dans quelques années selon l'avis des visiteurs et des piétons. Le coût de transport par visiteur serait alors majoré. L'« association pour la valorisation de l'accueil des visiteurs et la qualité de l'accès au Mont-Saint-Michel » a donc demandé à un expert indépendant en transports de calculer le coût, pour les visiteurs, d'un départ au sud où se trouveront les parkings.

Ce genre de réunion est à prévoir ailleurs et de façon répétitive afin de favoriser une bonne communication sur le projet. Il est prévu que, lors de l'assemblée générale du lendemain, F.-X. de Beaulaincourt fasse un bilan sur l'état des travaux, le barrage, le dragage du Couesnon et les projets concernant le gué entre le bout de la passerelle et l'entrée du Mont.

Le 4 décembre le conseil se penche à nouveau sur ce sujet ainsi que sur le centre de préfiguration au départ des navettes pour le Mont.

Le Syndicat mixte maintient le départ au nord des navettes. H. Decaëns a envoyé un courrier au préfet de la Manche concernant la construction du gué. Il n'a reçu aucune réponse à ce jour. B. Landouzy va réécrire au Préfet de la Manche pour lui demander de prescrire un examen approfondi de la situation afin que le caractère maritime ne soit pas entravé par des travaux futurs non prévus au départ. Il insistera sur le fait que l'association défend l'intérêt général, celle-ci n'ayant aucun bien mobilier ou immobilier à défendre sur le Mont. Elle n'a donc aucun intérêt particulier et ne veut en aucun cas entraver tous les travaux.

En ce qui concerne le centre de préfiguration, H. Decaëns posera la question de l'existence de ce centre et la place que pourrait y avoir l'association, lors de la réunion de la commission du Syndicat mixte qui se tiendra vendredi 10 décembre 2010.

#### **Réunions, rencontres individuelles faites par les membres responsables de l'association en 2010**

Henry Decaëns a rencontré le préfet de la Manche, Monsieur Jean-Pierre Laflaquière, avec Yannick Duval et Patrick Desgué, le 9 octobre 2010 pour lui parler du départ de la navette, trop éloigné des parkings à notre avis.

Le 4 novembre 2010, Henry Decaëns a également écrit à M. Jean-Pierre Laflaquière au sujet du gué qui fera communiquer le futur pont passerelle et la porte de l'Avancée. Nous aimerions que ce gué ne soit pas trop élevé, sinon il risque de se substituer à la digue actuelle en plus laid.

Le 10 décembre 2010, Henry Decaëns et André Nemo sont allés à la commission

consultative des services publics locaux organisée par le Syndicat mixte ; il a été question, lors de cette réunion, du futur parc de stationnement, des navettes et de la cote du gué entre le pont passerelle et le Mont, que l'on aimerait voir baisser de 7,30 m (projet actuel) à 6,80 m afin d'éviter de reconstituer une nouvelle digue.

Jacques Lucas indique avoir présenté le Mont-Saint-Michel, début décembre 2010, à une délégation de présidents et procureurs des tribunaux du ressort de la cour d'appel de Caen, avec le premier président et le procureur général.

### **Le conseil scientifique**

Il s'est réuni le 29 juin 2010, boulevard des Invalides, chez M. le préfet Convert, pour élire un nouveau président et pour proposer à notre association le prix à décerner en 2010.

M. Pierre Bouet accepte de remplacer M. Victor Convert au poste de président du conseil scientifique.

Nous remercions M. Convert pour tout le travail et le dévouement dont il a fait preuve en tant que président du conseil scientifique de l'association.

En ce qui concerne les décisions prises par ce conseil du 29 juin, MM. Poulle et Bouet qui constituaient le jury pour le travail proposé, concernant le 2<sup>e</sup> tome du cartulaire, ont demandé à M. Henry Decaëns, président de notre association, d'accorder le prix de la *catégorie thèse*, dénommé « Prix Robert de Torigni », à M<sup>lle</sup> Coraline Coutant, chartiste.

Ce prix a été remis le 25 septembre 2010 au Mont-Saint-Michel, dans la salle de Belle-Chaise, lors de l'assemblée générale, sous la forme d'un chèque de 1 600 €.

Le 24 septembre 2010, chez M. Emmanuel Poulle, le Conseil accueille M. Gilles Désiré dit Gosset, M. Vincent Juhel et Mme Marie-Agnès Avenel comme nouveaux membres. Il est question, au cours de cette réunion, d'envisager de faire entrer au conseil d'autres personnalités que nous pourrions solliciter : François Neveu, Jean-Luc Leservoisié...

### **Questions diverses**

#### \* Opportunité de faire de la publicité dans le bulletin

Yannick Duval propose de faire de la publicité pour les Tricots Saint-James dans le bulletin.

André Nemo souligne le problème fiscal que cela soulève car, en introduisant, de la publicité dans le bulletin, celui-ci ne serait plus soumis à une TVA à 5,5%, mais à une TVA à 19,6%, ce qui augmenterait d'autant les coûts pour une édition qui ne serait pas supérieure à 700 exemplaires (C.A. du 24 septembre 2010).

#### \* La poursuite inquiétante de la dérive du cours du Couesnon au nord-est du Mont évoquée au conseil d'administration du 24 septembre.

Alain L'Homer a exposé les risques de méandres en cas d'enfoncement du Couesnon. Le lâcher d'eau du barrage s'effectuant à PM + 6 (six heures après la pleine mer), le risque est grand de creuser encore davantage le Couesnon. Changer l'heure du lâcher permettrait de faire durer la période de reflux et donc de favoriser le nettoyage des bords. Jean Mingasson propose que l'exposé très complet d'Alain L'Homer soit mentionné par écrit et soumis aux autorités compétentes. Paul-Noël Lebrech se charge de prendre des photos pour illustrer les propos d'Alain L'Homer afin de monter un dossier complet, document à envoyer au président du Syndicat mixte avec copie au préfet de la Manche.

#### \* La gratuité de l'entrée dans l'abbaye est-elle d'actualité pour les Amis sur présentation de leur carte d'adhérent ?

Le personnel de caisse de l'entrée de l'abbaye accorde toujours cette gratuité sur présentation de la carte.

#### \* la Commission de sécurité

La commission de sécurité est passée au Mont et limite l'accès de la salle de Belle-Chaise à 15 personnes. Il faudra prévoir une autre salle pour les prochaines assemblées générales de septembre (salle municipale, salle de classe réaménagée) ou changer l'heure de réunion et demander à monsieur l'administrateur de l'abbaye une salle de l'abbaye en dehors des salles ouvertes aux visiteurs.

#### \* Les ventes du fac-similé du cartulaire

André Nemo tient une liste à jour des ouvrages déposés en librairies (environ une trentaine).

Le chiffre d'affaire réalisé en 2009 avec les fac-similés du cartulaire est de 2 040 € ; le budget de 2010 était de 2 000 €, dont seulement 800 € ont été encaissés à ce jour.

#### \* Recherches d'un local pour les archives de l'association

Jacques Lucas a pris contact avec l'école Saint-Joseph qui pourrait mettre à disposition dans leur grenier deux petites pièces. Après visite avec André Nemo, un certain nombre d'obstacles apparaît à leur utilisation.

#### \* Concours de poésie

Le concours a été heureux comme tous ont pu le constater dans les extraits publiés dans le bulletin n° 115, année 2010.

#### \* Site internet de l'association.

Le site fonctionne, bien que sa traduction en langue anglaise reste inachevée du fait de la disparition de Gillian Burnet, membre regrettée de notre association qui avait entrepris de la mettre en place. Des propositions ont été présentées par M. Barthez. Celles-ci n'ont pas encore été adoptées par l'association.



Les Amis en promenade sur le nouveau barrage le 25 septembre 2010

*Cliché : G. Nemo*

### Les assemblées générales

Ces assemblées ont eu lieu comme d'habitude, le 18 mars 2010 à Neuilly-sur-Seine pour l'une et le 25 septembre au Mont pour l'autre, et restent des moments conviviaux de l'association.

En mars, M. François-Xavier de Beaulaincourt, directeur général du Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, nous a présenté un bilan des travaux réalisés et de ceux qui restent à venir pour le rétablissement du caractère maritime du Mont.

L'administrateur du Mont, M. Jean-Marc Bouré, s'est présenté à l'assemblée, et a communiqué aux assistants son intention de mettre en valeur le Mont par des concerts de musique classique.

La journée du 25 septembre, au Mont, fut caractérisée par un temps radieux et une grande marée d'équinoxe.

Dans la salle de Belle-Chaise, l'assistance particulièrement nombreuse accueillie par le président a écouté avec intérêt Coraline Coutant présenter l'état de ses travaux sur le cartulaire du Mont-Saint-Michel, son étude scientifique préfigurant ce que sera le deuxième tome qui complètera le fac-similé du Cartulaire. La séance fut suivie du déjeuner au Relais du Roi. Puis les participants ont pu découvrir le nouveau barrage qui permet une vue magnifique sur le Mont et propose une agréable zone de promenade.

André NEMO, secrétaire général



### Elections du 24 mars 2011

Tous les quatre ans, le conseil d'administration se renouvelle par moitié, après candidatures de nouveaux membres, les sortants pouvant aussi se représenter.

Cette année, il fallait remplacer les sortants qui ne se représentaient pas : Christian LECOUTRE, André NEMO et Hervé ROBILIARD. Avec la disparition de nos amis Jean MINGASSON et Alain L'HOMER, cinq postes étaient vacants. Trois membres sortants se représentaient : André FOURNIER, Bernard LANDOUZY et Jacques LUCAS.

Nombre de votants présents : 30

Nombre de votes exprimés (présents + pouvoirs nominatifs) : 60

Nombre de pouvoirs libres : 64

Les candidats suivants ont obtenu les suffrages indiqués :

André FOURNIER	124 voix
Bernard LANDOUZY	124 voix
Jacques LUCAS	124 voix
Marie-Pierre BOUET	124 voix
Jean-Pierre DELALANDE	124 voix
Christian LASSAU	124 voix
Jean-François LION	124 voix
Benoît ROUX	124 voix

Le vote a été dépouillé par Sarah JUBAN et Paul-Noël LEBREC

[...] Le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour élire son nouveau bureau.



Saint Michel au-dessus  
du portail de Matera Sassi  
(Italie du Sud)  
Cliché : J. Lucas

### Exercice Exceptionnel Assemblée Générale du 24 mars 2011

Nous avons anticipé la décision de l'AG de décaler l'exercice comptable d'une année civile à la période 01/09 - 31/08 et avons déjà appelé les cotisations pour ce nouvel exercice.

Je vais donc vous présenter un exercice tronqué, transitoire, du 01/01/10 au 31/08/10.

Puis, pour vous permettre d'y voir clair et de comparer à l'année précédente, ou au budget, je vous présenterai les seules dépenses de l'année civile complète 2010.

### CONCLUSION

Crainte sur la rentrée suffisante des cotisations en cette période transitoire.

Nécessité de réduire au maximum nos dépenses et de rechercher les rentrées d'argent :

- que tous versent bien leur cotisation
- rechercher de nouveaux membres
- vendre plus de cartulaires
  
- continuer à limiter les frais de personnel et de gestion courante
- baisser, si possible, les frais d'élaboration du bulletin

**Budget prévisionnel 2010/2011**

<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Stocks début exercice	30 000	Stocks début exercice	28 000
Frais de personnel	3 000	Cotisations	12 000 effort à faire
Frais de déplacement	150	reprise sur provision cotis.	reçu au 24/03/11: 7918 €
Logiciel et site Internet	500		
Frais de Poste	600		
Impression bulletins (à baisser ?)	7 200		
Frais envoi du bulletin	600	Vente Sagot, Voisin	250
Frais gestion courante	250	Vente cartes postales	100
Réceptions et Conseil Scientifique	0	Vente CDROM	150
Frais d'Assemblée	2 000	Vente cartulaires	2 000 effort à faire
Cotisations extérieures	100		
Prix d'Estouteville		Vente bulletins	20
Prix Torigni (09/2010)	1 600	Recette repas ou pot AG	2 200
Achat cartes postales			
Frais financiers	20		
Cartulaires (expédition et stockage)	400	Profits exceptionnels	
Concerts à l'abbaye	2 000		
Frais de procédure (Sivom)			
		PERTE	3700
<b>TOTAL</b>	<b>48 420</b>	<b>TOTAL</b>	<b>48 420</b>

Trésorerie au 31/08/2010 21 477

**Comptes de résultat du 01/01/2010 au 31/08/2010**

<b>LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL</b>						
<b>COMPTES DE RÉSULTAT DU 01/01/2010 AU 31/12/2010</b>						
<b>DÉPENSES</b>	<b>EXERCICE ANTERIEUR</b>	<b>PRÉVISIONNEL</b>	<b>2010 (8/12)</b>	<b>RECETTES</b>	<b>EXERCICE ANTERIEUR</b>	<b>PRÉVISIONNEL</b>
<b>STOCKS DÉBUT D'EXERCICE</b>				<b>STOCKS FIN D'EXERCICE</b>		
Frais de personnel	33 630,00	32 000,00	32 000,00	Cotisations	5 070,00	6 000,00
Frais de déplacement	5 409,00	4 600,00	1 702,00	reprise sur provision cotisations	6 829,00	6 829,00
Logiciel et site Internet	242,80	600,00	30,00	Produit financier	45,86	150,00
Frais de Poste	319,39	500,00	89,70	Vente Sagot, Voisin	195,00	150,00
Impression bulletins	668,36	700,00	487,69	Vente cartes postales	66,00	100,00
Frais envoi du bulletin	6 593,73	7 000,00	369,11	Vente CDROM	156,00	100,00
Frais gestion courante	565,98	600,00	614,50	Vente cartulaires	2 040,00	2 000,00
Réceptions et Conseil Scientifique	1 463,43	1 100,00	207,52	Vente bulletins	68,00	2 000,00
Frais d'Assemblée	468,00	600,00	217,96	Recette repas ou pot AG	2 200,00	2 000,00
Cotisations extérieures	1 792,87	1 800,00	75,00	Recette Concerts	23 174,71	
Prix d'Estouteville	60,00	60,00	0,00	Profits exceptionnels		3 496,00
Prix Torigni	0,00	0,00	0,00	<b>RESULTAT EXERCICE</b>		
Achat cartes postales	0,00	0,00	0,00			
Frais financiers	15,51	20,00	0,00			
Cartulaires (expédition et stockage)	836,84	820,00	29,90			
13ème centenaire	260,05	0,00	0,00			
Frais de procédure (Sivom)	844,13	0,00	0,00			
Dépenses Concerts	33 195,40	0,00	0,00			
Plaquette prestige	3 143,90	0,00	0,00			
Assurance		175,00				
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>89 509,39</b>	<b>50 575,00</b>	<b>42 028,00</b>		<b>89 509,39</b>	<b>50 575,00</b>
						<b>42 028,00</b>

**Compte de Résultat du 01/01/2010 au 31/08/2010**  
**Commentaires**

Exercice exceptionnel, puisque limité à 8 mois, et transitoire, le C.A. ayant décidé de décaler l'année comptable, de l'année à la période 1<sup>er</sup> septembre au 31 août suivant.

Les présents comptes concernent la période transitoire du 1/01/2010 au 31/08/2010.

Le résultat courant s'élève à 6 204,62 € en positif, mais doit être pondéré par des charges non provisionnées, notamment une partie des charges de l'AG du 24 septembre et le prix Robert de Torigni, remis également le 24 septembre 2010, ainsi que les frais de bulletins. Ces dépenses seront inscrites à l'exercice suivant. Mais tout ceci reste en ligne avec nos prévisions, hormis le prix R. Torigni qui n'avait pas été provisionné.

Il est donc difficile de faire une comparaison fiable d'une année sur l'autre, ou au budget.

Côté recettes, on constate une baisse sérieuse (30%), liée aux 4 mois manquants sur l'année, certains membres qui n'avaient pas encore cotisé pour l'année 2010, ayant cotisé directement pour l'année 2010-2011. J'ai également très peur d'une baisse sérieuse des cotisations sur l'exercice 2010-2011 et que des membres ayant cotisé en 2010 ne versent pas leur cotisation pour l'exercice 2010-2011.

**Bilan au 31 août 2010**

<b>LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL</b>			
<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010</b>			
	<b>ACTIF</b>	<b>31 DÉCEMBRE 2009</b>	<b>PASSIF</b>
		<b>RAPPEL 2009</b>	<b>2009</b>
<b>STOCKS</b>		32 000,00	41 880,15
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>			
NSMS Placements Monétaires	5 460,00	8 655,00	41 880,15
Valeur nette du portefeuille	5 460,00		-400,00
<b>RÉALISABLE ET DISPONIBLE</b>			
Chèque à encaisser	0,00		
Cartulaire à encaisser	0,00		
Compte NSMD	7 012,41	3 036,64	
Compte BNP	2 793,51	4 687,66	
Caisse d'Épargne	2 438,69	2 438,69	
Caisse	60,00	0,00	
	<b>12 304,61</b>	<b>10 679,16</b>	<b>6 204,62</b>
Perte		17 664,82	47 760,77
	<b>47 764,61</b>	<b>68 998,98</b>	<b>68 998,98</b>

**Compte du Bilan au 31/08/2010**  
**Commentaires**

**BILAN ACTIF**

---

Le stock a été réduit de 10 cartulaires vendus pendant la période, ce qui est peu compte tenu de nos réserves.

6 Sagot  
 8 Voisin  
 2 CDROM  
 56 cartes postales

compte tenu d'une valorisation à 100% des cartulaires, et le reste à seulement 10% de sa valeur initiale, les stocks sont évalués à 30 000 € (33 630 € fin 2008).

Le portefeuille n'a pas bougé depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Nous avons toujours  
 3,0649 actions Noam Sécurité C qui valent 5 460,00 €  
 au 31/08/10 elles valaient 5450 € au 01/01/10

Réalisable et disponible 12 304,61 €

**BILAN PASSIF**

---

RAS

**Les additions au cartulaire du Mont-Saint-Michel :  
 quelle valeur ajoutée pour le cartulaire ?**

par Coraline COUTANT

Cet article porte sur la thèse d'École des chartes soutenue en mars 2009 et pour laquelle j'ai eu l'honneur de recevoir en septembre 2010 le prix Robert de Torigni, remis par l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel.



Caroline Coutant, Lauréate du Prix Robert de Torigni (AMSM), pendant son exposé salle de Belle Chaise, le 25 septembre 2010.  
 Cliché : G. Nemo

**Propos liminaires sur le cartulaire et son édition**

L'édition d'un manuscrit tel que le cartulaire du Mont-Saint-Michel suppose non seulement l'étude du manuscrit lui-même<sup>1</sup>, mais aussi la recherche et la collation des sources complémentaires, qui permettent de vérifier la conformité des actes transcrits dans le cartulaire avec les originaux reçus par l'abbaye et conservés dans son chartrier. Le cartulaire, depuis la destruction des fonds des archives départementales de la Manche en 1944, serait devenu un témoin unique si un certain nombre d'actes n'avaient été copiés par des érudits qui au fil des siècles se sont intéressés à l'histoire montoise, au nombre desquels il faut citer Delisle, Léchaudé d'Anisy et Gaignières<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque municipale d'Avranches, ms 210 ; fac-similé : Cartulaire du Mont-Saint-Michel : fac-similé du manuscrit 210 de la Bibliothèque municipale d'Avranches, éd. Association des Amis du Mont-Saint-Michel, 2005.

<sup>2</sup> Copies conservées aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits : latin 5430A (collection Gaignières), latin 10072 (collection Léchaudé d'Anisy), nouv. acq. lat. 1024 (copie du cartulaire par Léopold Delisle, nouv. acq. fr. 21821-21822 (notes de Léopold Delisle relatives au Mont-Saint-Michel).

D'autres manuscrits ayant appartenu à l'abbaye recèlent, sur des feuillets liminaires, des notes et des copies d'actes, qu'il convenait de rapprocher du cartulaire.

L'intérêt supplémentaire et particulier du cartulaire du Mont-Saint-Michel réside dans son caractère composite, avec une variété d'écriture, de typologie et de portée des actes. Si le choix a été fait de n'éditer dans un premier temps que les additions, il ne faut oublier que le manuscrit est un tout et doit par conséquent être étudié comme tel : l'intérêt d'un cartulaire, recueil d'actes élaboré à un moment précis de l'histoire d'une institution et qui en contient les actes les plus importants, réside non seulement dans le contenu (les chartes) mais aussi dans le contenant ; c'est une entité propre, qui mérite une étude globale pour sa valeur intrinsèque. De même, on ne peut imaginer que les moines aient transcrit dans un manuscrit si soigné, avec des miniatures sans équivalent dans un document de ce type<sup>3</sup>, des actes sans importance, ou que le fait-même d'écrire une suite au cartulaire soit anodin.

Les additions au cartulaire constituent en outre une source considérable pour l'étude de l'abbaye aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, et ce d'autant plus que les érudits qui ont copié au XIX<sup>e</sup> siècle des documents touchant le Mont Saint-Michel se sont surtout concentrés sur des chartes, et que l'on ne conserve pas de censier intégral ni de livre de gestion des biens montois.

Lors de l'édition du cartulaire s'est bien sûr posée la question des enjeux de la réalisation d'un tel ouvrage. En se dotant d'un tel outil au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye du Mont Saint-Michel participe du mouvement engagé avec la réforme grégorienne, où les moines sont contraints de consulter et de trier leurs chartes pour faire respecter leurs droits. Au XII<sup>e</sup> siècle précisément, la rédaction de cartulaires dans les abbayes résulte d'une volonté gestionnaire et devient un mouvement plus massif : les établissements religieux sont de plus en plus nombreux à en produire, pour mettre de l'ordre dans leurs biens et dans leurs droits.

Une question plus précise, et plus sujette à débat, porte sur le commanditaire. Aucun élément dans le manuscrit ne permet de donner une réponse définitive : ni colophon ni autre marque permettant l'identification du copiste ou de la date de composition. Plusieurs prétendants concourent au titre de commanditaire du cartulaire, dont Bernard du Bec (abbé de 1131 à 1149), qui avait porté ses efforts sur la remise en ordre du temporel montois. Son successeur, Robert de Torigni, est préféré par plusieurs historiens du Mont : il entame son abbatiat après une période très difficile, pendant laquelle l'abbaye a subi de graves spoliations liées à l'ingérence ducal dans les élections abbatiales. Il s'agit donc pour lui de rétablir le patrimoine de l'abbaye, et de réaffirmer avec force les donations dont le Mont Saint-Michel a été bénéficiaire depuis ses origines : l'opération de « cartularisation » tend à inventorier les propriétés

<sup>3</sup> Sur l'illustration du manuscrit, François Avril, « La décoration des manuscrits au Mont Saint-Michel (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, 1966, t. II, p. 203-238 ; Ursula Nilgen, « Le cartulaire du Mont Saint-Michel et la miniature anglaise », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) : actes du colloque de Cerisy-la-Salle (octobre 1995)*, Caen, 1999, p. 29-49.

des moines en les justifiant par la copie des actes originaux et à en pérenniser la mémoire par le changement de support. Le cartulaire agit d'une part comme un remède au désordre du temporel, et d'autre part comme une solution au souci d'identité que pouvaient éprouver les moines privés d'abbé pendant trois ans. En effet, un problème particulièrement prégnant au XII<sup>e</sup> siècle concerne les élections abbatiales, et le troisième texte transcrit (après les récits de la création de l'établissement religieux et de l'installation des moines) est une fausse bulle de Jean XIII, qui précisément autorise les moines à choisir leur abbé, selon la règle de saint Benoît. Or la mise par écrit de l'histoire d'une communauté est souvent motivée par des événements du présent, plutôt que par ceux du passé. On peut donc penser que la rédaction du cartulaire trouverait son origine dans le traumatisme subi par les moines depuis 1149.

Deux autres arguments sont plus étroitement attachés à la personne de Robert de Torigni. D'abord on note que l'enluminure qui orne la partie originelle du cartulaire est caractéristique de plusieurs établissements de l'espace Plantagenêt (Tours, Poitiers, Angers, Winchester) ; l'abbé Robert étant un proche du roi Henri II, on peut supposer que l'auteur serait un artiste itinérant attaché à la cour ducal. Enfin, on ne peut ignorer l'intérêt de Robert de Torigni pour l'histoire<sup>4</sup> : il ne serait pas surprenant que Robert de Torigni ait voulu, dans les premières années de son abbatiat, donner au Mont Saint-Michel un ouvrage récapitulatif des donations dont l'abbaye a été bénéficiaire au cours de son histoire. Il se serait ainsi fixé pour objectif premier de faire le bilan du temporel montois dans les années 1154-1155, et aurait changé de méthode d'enregistrement des actes par la suite.

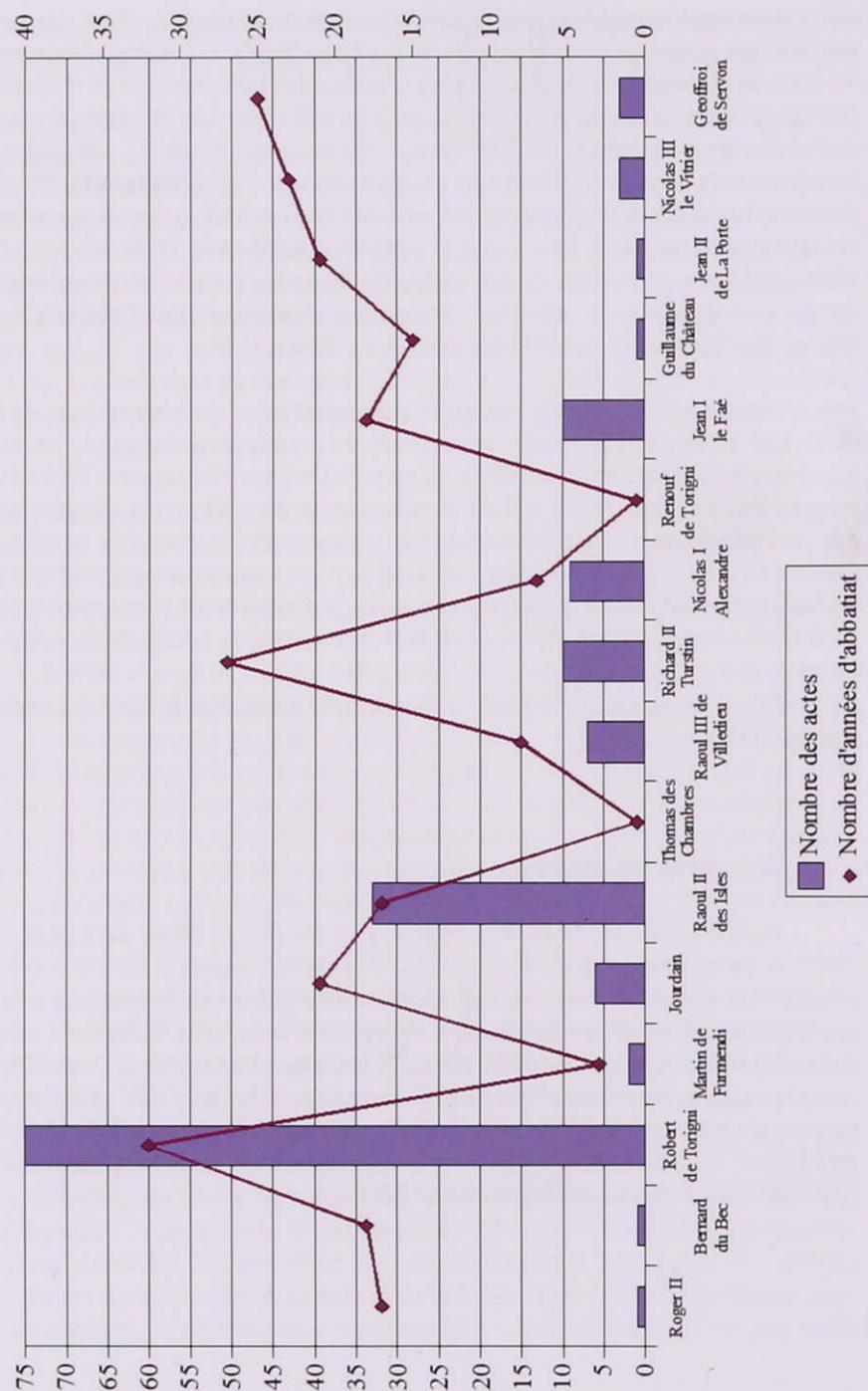
### Le contenu des additions

Pour ma thèse d'École des chartes, il a été fait le choix de n'éditer que le matériau documentaire additionnel, l'étude de la partie originelle du cartulaire venant compléter ce travail en doctorat. Les additions figurent sur les feuillets laissés blancs par le cartulariste, puis sur des feuillets de parchemin de taille légèrement inférieure, désormais intégrés au manuscrit 210 de la Bibliothèque municipale d'Avranches. Elles ont été transcrites depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup>, avec une densité plus grande au tout début de la période (actes de l'administration de Robert de Torigni de 1155 à 1159) puis dans les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement sous l'abbatiat de Raoul des Isles (1212-1229)<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> On connaît sa *Chronique*, éditée par L. Delisle : *Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel, suivie de divers opuscules historiques*, éd. Léopold Delisle, Rouen, A. Le Brument et Ch. Métérie, 1872-1873, 2 vol.

<sup>5</sup> Voir graphique « Abbés du Mont-Saint-Michel et additions du cartulaire » ci-après.

## Abbés du Mont-Saint-Michel et additions du cartulaire



Les textes ainsi accumulés étant très hétérogènes, on a pris le parti de proposer une édition réorganisée des additions, dans le double objectif de leur redonner une cohérence et de faciliter leur étude, par le regroupement des actes par nature.

La première partie de l'édition consiste en un ensemble homogène, qui présente une unité à la fois graphique et chronologique dans le manuscrit et qu'il était inenvisageable de déconstruire : les actes passés par l'abbé Robert de Torigni dans les cinq premières années de son abbatiat. L'écriture est teintée du style propre aux annales : chaque action juridique est résumée avec concision mais augmentée d'annotations sur les circonstances des actes qui étaient probablement absentes des actes écrits, rarement repérés par ailleurs. Il s'agit des actes passés au moment où Robert de Torigni reprend en main le patrimoine montois. Ces documents brefs, dont la plupart sont longs de 3 à 6 lignes, permettent de connaître les circonstances, les motivations, les modalités des restitutions et autres donations. Ils témoignent à la fois d'une reprise en main du patrimoine et d'un projet mémoriel du nouvel abbé, dont les écrits historiques nous sont également parvenus. Il est aisé, à partir de ce registre des actes de l'administration de Robert de Torigni, de faire le parallèle avec un quasi-contemporain de l'abbé du Mont : Suger, à Saint-Denis. L'un et l'autre, dans des proportions différentes et avec des postérités diverses, ont souhaité laisser, sous la forme de *gesta abbatis*, une trace de leur travail de remise en ordre du patrimoine monastique.

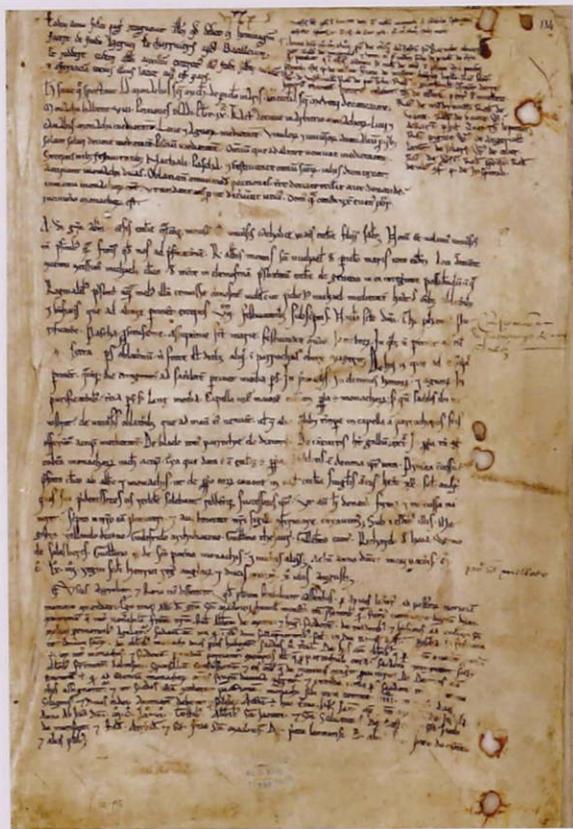
Les chartes constituent la catégorie la plus représentée dans les additions, et la plus soignée : bien calligraphiées, parfois décorées d'ornementations colorées. La dimension du cartulaire comme recueil d'actes de la pratique a donc perduré dans les siècles postérieurs à la première compilation, même si leur transcription a été réalisée au fil du temps et généralement sans ordre logique. La géographie de ces chartes reflète le rayonnement de l'abbaye, qui possède des biens jusqu'en Lombardie et entretient des relations avec des établissements tels que Marmoutier.

Les notices de conflit, qui forment la troisième partie de l'édition, consistent en des comptes rendus d'assises dont la syntaxe est globalement uniforme. Ils rapportent des arbitrages de litiges portés principalement devant les assises d'Avranches, mais aussi devant celles de Coutances, de Caen, etc. Ces notices se rencontrent essentiellement sous l'abbatiat de Raoul des Isles (1212-1229), qui apparaît comme le grand spécialiste du redressement des droits montois à l'aube du XIII<sup>e</sup> siècle. En inscrivant dans son cartulaire les accords relatifs à ses droits seigneuriaux, fonciers, banaux, ecclésiastiques, l'abbaye du Mont Saint-Michel tend non seulement à régler définitivement des conflits ponctuels avec ses vassaux ou ses voisins, mais encore elle réaffirme ses prérogatives. À partir des noms de témoins des actions judiciaires (en moyenne une dizaine par action), tous reportés dans l'index, une étude peut être menée sur l'entourage et la composition des jurys des baillis.

La cinquantaine d'actes qui restent, quand on a extrait les chartes et les notices de conflit, sont des documents de gestion courante : listes de cens et de redevances diverses, notes informes concernant des prises en gage et des aumônes de faible valeur,

notes historiques... La présence de telles copies dans le cartulaire peut s'expliquer par la nécessité d'unifier la gestion des domaines montois, et de rassembler ainsi en un seul et unique volume l'ensemble des notices qui s'y rapportaient. En revanche, il faut noter le peu de soin apporté à la transcription de ces documents, souvent dans les marges et les blancs disponibles après copie des documents plus importants, et par conséquent d'une écriture plus petite et moins appliquée que ces derniers<sup>6</sup>.

La *Translatio sancti Maglorii*, copiée sur un bifeuillet précédant le premier feuillet du cartulaire, narre un épisode survenu en Bretagne au début du X<sup>e</sup> siècle, lorsque des raids scandinaves ravagent les côtes, menaçant les monastères et leurs trésors. Il relate le départ précipité des moines bretons de Léhon vers la région parisienne afin d'y mettre en lieu sûr les reliques de leurs saints, dont celles de Magloire, archevêque de Dol. Pour justifier la présence d'une copie de cette *Translatio*, datable du XIII<sup>e</sup> siècle, on pourrait invoquer l'existence, au début du cartulaire, d'un autre texte hagiographique, la *Revelatio*, et une volonté de comparer les deux saints patrons et leur histoire.



Cartulaire du Mont-Saint-Michel, BM Avranches, ms 210, fol. 134 : chartes d'Achard Évêque d'Avranches (1164) et d'Albert Évêque de Saint-Malo (1166), surmontées de notes de gestion

6 Voir illustration : feuillet 134

## Quelques conclusions sur le cartulaire

Dès le verso du feuillet 112, où débute la transcription des actes de l'administration de Robert de Torigni dans les premières années de son abbatiat (1155-1159), le changement est net dans les préoccupations des moines, comme on le discerne dans leur manière d'insérer des notes dans le manuscrit. Le registre des actes de Robert de Torigni et les chartes sont pour la plupart transcrits avec application, mais globalement le soin porté désormais aux transcriptions n'est plus le même, les mains des scribes sont nombreuses, rares sont les feuillets qui portent des traces de réglure, etc.

L'objectif n'est plus la proclamation et la défense des droits de l'abbaye, mais l'exercice de ces droits au jour le jour, comme en témoignent censiers et autres listes de redevances. La préoccupation n'est plus strictement mémorielle, du moins a priori : il s'agit de détenir un document pratique, destiné à faciliter l'administration des domaines montois, dont la répartition géographique s'étend jusqu'à l'Angleterre et aux diocèses d'Angers, de Tours et de Chartres, et le prélèvement des redevances dues par les hommes du *dominium sancti Michaelis*. On peut supposer que le cartulaire a servi à unifier la gestion des domaines dans la maison-mère, les titres originaux restant à demeure dans les prieurés, notamment en ce qui concerne l'Anjou et le Maine<sup>7</sup>, pour le suivi des affaires courantes.

Par delà les questions de gestion du temporel monastique surgit la problématique mémorielle. Abbaye sans acte de fondation, le Mont Saint-Michel se prévaut de son fondateur spirituel, l'archange Michel, pour protéger les biens qui lui appartiennent. Le cartulaire et l'ensemble des actes qui y sont transcrits sont en effet placés sous l'égide de saint Michel, présent à la fois dans le texte de la *Revelatio* et dans l'image de l'enluminure aux rehauts d'or figurant le rêve d'Aubert, et pour ainsi dire sacralisés. Vis-à-vis des autres établissements religieux, des prélats qui voudraient empiéter sur ses prérogatives et des laïcs quels qu'ils soient, la communauté affiche le prestige de son patron. Elle s'en remet au prince céleste pour garantir l'intégrité des biens et la permanence des donations : l'archange protège tout ce qui viendra à être copié sur les feuillets qui suivent sa représentation. Pour celui qui oserait bafouer les droits de l'ange, les châtements seraient terribles dans l'au-delà – et ce d'autant plus que saint Michel a une place particulière auprès de Dieu au moment du Jugement dernier, celle de personnage psychopompe.

Cette sacralisation du cartulaire originel peut justifier l'accumulation du matériau documentaire hétérogène sur des feuillets cousus à la structure de base du manuscrit. Si l'aspect pratique joue certainement un rôle (on conserve la trace de tous les documents les plus importants en un seul volume), la valeur de caution du cartulaire du XII<sup>e</sup> siècle pèse sans doute dans le fait que les moines, jusqu'à la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, vont déposer sur le parchemin les documents qu'ils reçoivent (les chartes) ou qu'ils écrivent eux-mêmes (les documents de gestion). Par ailleurs, quoi de plus simple, pour assurer des droits récents, que de les associer, au sein d'un manuscrit ancien, à des droits établis plusieurs siècles auparavant?

7 Concernant ces deux provinces existent des listes de redevances, fol. 121v et 127.

Initié au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, poursuivi au XIII<sup>e</sup> et, de façon plus sporadique, jusqu'à la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le cartulaire du Mont Saint-Michel témoigne d'un souci pratique de gestion du patrimoine, alors vaste et dispersé, doublé d'une volonté idéologique de gestion de la mémoire au sein du monastère et à l'attention des puissances voisines (qu'elles soient religieuses ou séculières).

Les différentes étapes d'enregistrement des actes dans le cartulaire révèlent par ailleurs la variété des approches, selon les époques, dans l'économie du patrimoine et de la mémoire de l'abbaye. La triple vocation du cartulaire s'accomplit ainsi dans le manuscrit montois : administrative, pour rationaliser la gestion du patrimoine foncier, commémorative, pour établir fermement le souvenir des donations qui ont fondé la richesse de l'abbaye, identitaire, afin d'afficher les origines prestigieuses de la communauté monastique.



Salle des fleurs de lys (près des Logis de Robert de Torigni)  
Cliché : Henry Decaëns

### Le Marquis de Tombelaine : récits et construction médiatique d'une figure du tourisme au tournant du XX<sup>e</sup> siècle

Par Marie-Eve BOUILLON

En 1879, la Maison Neurdein frères<sup>1</sup> effectue sa première campagne de photographies au Mont Saint-Michel, au moment de la construction de la digue-route qui relie le Mont Saint-Michel à la mer<sup>2</sup>. De nombreuses autres campagnes suivront (au nombre de cinq ou six au moins) qui permettent d'actualiser les vues, en écho avec les modifications que subira le site dans les trente années qui suivent.

Un personnage récurrent apparaît lors des premières campagnes photographiques de Neurdein, posant de tous les côtés du Mont, avec la légende « Marquis de Tombelaine ». Originaire de St-Brieuc<sup>3</sup> Jean Ledéluge, de son vrai nom Joseph-Marie Gauthier, surnommé le Marquis de Tombelaine est un pêcheur à l'allure marquante et à la personnalité énigmatique.



Figure 1 : Neurdein frères, Marquis de Tombelaine, format carte album, prise de vue entre 1879 et 1892, collection de l'auteur.

- 1 D'abord atelier-studio de photographies dès 1864, la Maison Neurdein frères (Etienne Neurdein, 1832-1918, et Louis Antonin Neurdein, 1846-1914) devient au gré des opportunités commerciales et dans un contexte d'engouement pour l'image, une importante firme constituée autour de l'image photographique, œuvrant principalement dans les domaines du tourisme et du loisir. Elle sera une des entreprises pionnières de la mise sur le marché des cartes postales photographiques en France et sera active jusqu'en 1917. La Maison Neurdein s'est constitué un fonds de photographies sur la France par « campagnes photographiques » : elle envoie un opérateur sur place, chargé d'effectuer un certain nombre de prises de vues définies. En cas de modification du lieu, un opérateur est à nouveau envoyé sur place pour actualiser les vues.
- 2 La construction de la digue insubmersible a lieu entre octobre 1878 et mai 1880, et permet l'accès au monument indépendamment des marées. L'évolution des moyens d'accès motorisés individuels ou de masse, comme l'automobile et le train (qui arrive au pied du Mont en 1901), permettront également une augmentation conséquente de la fréquentation, qui est multipliée par 10 en 50 ans, entre 1860 et 1910 (Chiffres provenant de l'ouvrage d'Henry Decaëns, *La belle époque au Mont Saint-Michel*, Rennes, Ouest France, 1985).
- 3 Pour plus d'éléments biographiques sur le personnage voir l'article de Charles Piquois « Le marquis de Tombelaine, légende et réalité », in *Le Viquet*, n°76, St-Lô, 1987.



Figure 2 : E. Bernier (Dinan), Marquis de Tombelaine, format carte album, avant 1892, collection Henry Decaëns.

Ce surnom de Marquis de Tombelaine, dont on ne connaît pas avec exactitude l'origine, semble provenir du fait qu'il séjournait régulièrement sur l'île sauvage de Tombelaine, dans la baie du Mont Saint-Michel. Il correspond au modèle de représentation, voire au stéréotype, du pêcheur du Mont Saint-Michel au XIX<sup>e</sup> siècle, cher aux touristes et aux commerçants. Il est devenu un « symbole iconographique », comme l'était à cette époque la mère Poulard, fameuse hôtesse réputée pour ses omelettes.

Ces personnages apparaissent au moment où les touristes affluent au Mont Saint-Michel à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ni l'un ni l'autre ne sont montois d'origine : la mère Poulard est arrivée en 1874, au moment du classement de l'abbaye comme « Monument historique », accompagnant en tant que gouvernante la femme du premier architecte en chef des Monuments historiques, Edouard Corroyer, et le Marquis de Tombelaine serait arrivé au Mont Saint-Michel au moment de la construction de la digue. Un intérêt s'est concentré autour de ces deux personnages devenus importants pour l'activité touristique, particulièrement de par leur fonction d'hôtesse ou de guide, en lien direct avec l'expérience touristique mise en place par les « industries culturelles locales ».

Le développement du tourisme offre un contexte privilégié pour l'élaboration de récits et légendes. La découverte d'un lieu de tourisme peut être enrichie, au-delà de la description physique et géographique, par l'appropriation d'un imaginaire qui lui est propre, construit à différentes périodes et évoluant en permanence. Les photographies de grandes maisons de production, édition, impression et diffusion de photographies, prémices des « agences » de photographies, spécialisées dans le tourisme au XIX<sup>e</sup> siècle, jouent un rôle dans la construction de ces légendes au sein d'un système économique plus large.

Les photographies du Marquis de Tombelaine produites par la Maison Neurdein frères sont à la base de l'élaboration de récits. Ces récits complexes, entre mythe et réalité, autour de ce personnage, constitués d'iconographie, principalement photographique, de légendes et de témoignages directs et indirects, semblent donner un exemple de construction médiatique réalisée dans le contexte spécifique de développement touristique et commercial du site à cette période. Initiée par la Maison Neurdein, et sous l'impulsion des commerçants du lieu, cette construction connaît plusieurs étapes qu'il est possible d'identifier : 1879 à 1892, construction du personnage par l'image photographique, 1889 à 1935, le récit à travers « le Mont Saint-Michel et ses merveilles », 1892 à 1947, l'hybridation des récits, 1903 et 1935, circulation médiatique et confusion des mythes.

### 1 - La construction du personnage par l'image photographique (photographies faites entre 1879 et 1892, mort du marquis).

Les photographies du Marquis de Tombelaine produites par la Maison Neurdein ne sont pas datées. On constate cependant le vieillissement du personnage, qui indique les nombreuses prises de vue dans le temps. Elles circulent dans le format dit « carte album » (fig. 1), particulièrement adapté pour être utilisé comme carte souvenir, annonçant ainsi certains usages de la carte postale. Le marquis est portraituré par d'autres photographes

ou entités commerciales (fig. 2). Cependant les opérateurs de l'agence Neurdein vont plus loin en systématisant le type de représentation du personnage : portraits en pied réalisés devant l'îlot de Tombelaine, avec les instruments du pêcheur. Il s'agit de portraits symboliques, mis en scène, qui sont l'objet d'une construction. La mention "Marquis de Tombelaine" apparaît dans la partie basse de leurs cartes albums. Après la mort du Marquis de Tombelaine en 1892, ces photographies continuent à être diffusées en grand nombre, notamment par l'intermédiaire du support carte postale (fig. 3 et 4)

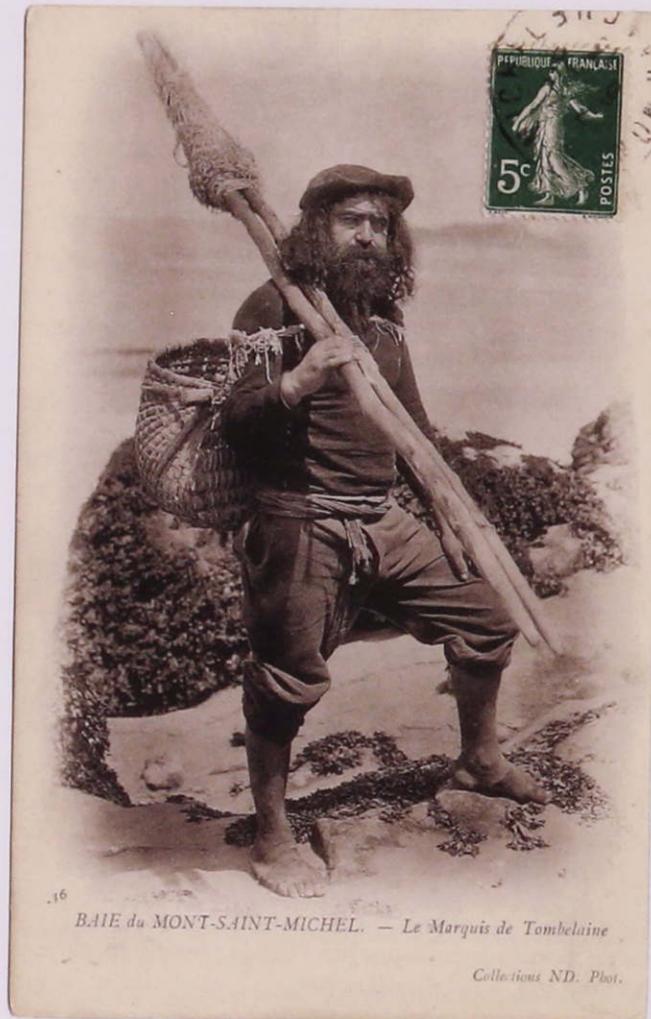


Figure 3 : Neurdein frères, carte postale du Marquis de Tombelaine, après 1906, Bibliothèque du fond ancien, Avranches.

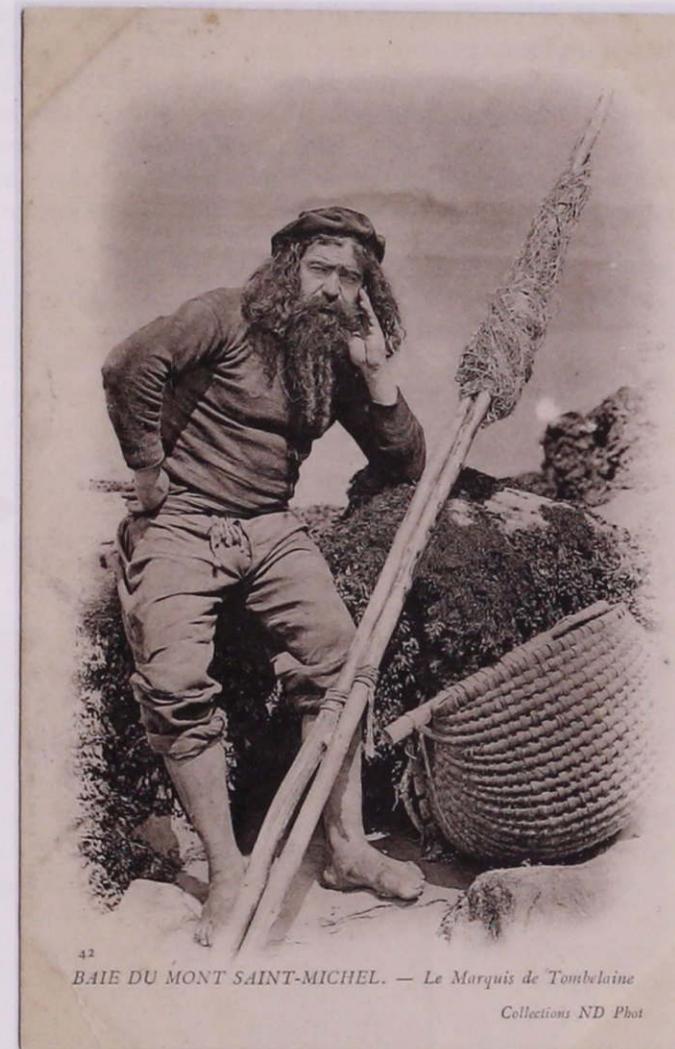


Figure 4 : Neurdein frères, carte postale du Marquis de Tombelaine, après 1906, Bibliothèque du fond ancien, Avranches.

Quel rôle les photographies de Neurdein jouent-elles dans la construction du personnage et dans l'élaboration d'une légende associée ?

« De nos jours, Tombelaine a eu un regain de popularité ; il la doit à un pauvre diable que la presse parisienne a élevé au marquisat. La carte postale et la carte album ont popularisé ce vagabond qui s'installa, vers 1875, dans une cabane de l'îlot<sup>4</sup> » écrit Etienne Dupont, auteur de l'ouvrage "Les légendes du Mont Saint-Michel" publié en 1924. Le surnom de "Marquis de Tombelaine" aurait pu lui être attribué par les acteurs commerciaux actifs au Mont pour les besoins touristiques et particulièrement par la

4 Etienne Dupont, *Les légendes du Mont Saint-Michel*, Vannes, imprimerie Lafolye frères et Cie, 1926, p. 214.

“presse parisienne”. Un tel processus indique le rôle des éditeurs-photographes dans la construction du personnage.

Les opérateurs-photographes de la Maison Neurdein ont peut-être retranscrit à travers leurs photographies un fait local de la culture populaire qui, par sa diffusion à une autre échelle, de la photographie à la carte postale, a pris l'ampleur d'une légende autour du personnage et de ses portraits photographiques. Seulement une trentaine d'années après sa mort, le Marquis de Tombelaine fait l'objet d'un chapitre parmi les légendes du Mont Saint-Michel d'Etienne Dupont<sup>5</sup> à côté de récits liés à la fonction de pèlerinage du Mont Saint-Michel (“Le loup converti”, “La punition du pèlerin voleur”) ou sa fonction pénitentiaire (“Le prétendu Masque de fer”). Le récit sur le marquis vient clore le panthéon des légendes.

Les grandes maisons de photographies fabriquaient et diffusaient des « icônes » touristiques, qui correspondent à une vision pittoresque et entendue du Mont. Cette hypothèse semble pourtant incomplète : des récits circulent en même temps que les images et amplifient un phénomène qui va au-delà de la représentation. Les images sont les supports des récits<sup>6</sup>.

## 2- Commercialisation du nom du personnage : le récit à travers « le Mont Saint-Michel et ses merveilles » (1889-1935)

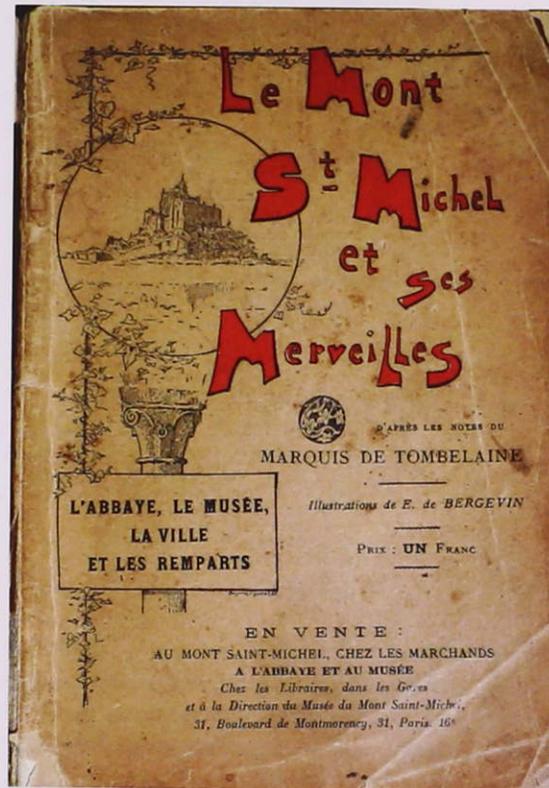


Figure 5 : Couverture du Guide “Le Mont Saint-Michel et ses merveilles”, 1907 (19<sup>e</sup> édition), collection particulière.

<sup>5</sup> Etienne Dupont, idem, p. 213-216.

<sup>6</sup> André Gunthert, « Pour une histoire de l’imaginaire », L’Atelier des icônes, 14 janvier 2010, (<http://culturevisuelle.org/icones/195>)

Véritable succès populaire, le guide “Le Mont Saint-Michel et ses Merveilles, l’abbaye, le musée, la ville, les remparts”, est publié pour la première fois en 1889 et sera réédité 41 fois jusqu’en 1935. Une version anglaise du guide paraît dès la première année, sous le nom de “Saint-Michael’s Mount and its marvels”, qui cible les nombreux touristes anglais de l’époque (35 éditions en anglais). Sa longévité en fait un vecteur important des mythologies et légendes constituées à partir de l’expérience touristique depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L’auteur attribué de ce guide est le Marquis de Tombelaine. Il donne, de par son existence réelle, une valeur d’authenticité ou de témoignage au récit tout en l’inscrivant dans l’imaginaire du Mont Saint-Michel. Différents registres coexistent au sein du guide : les informations réelles et pratiques côtoient les récits de légendes. Il s’agit d’une caractéristique de cette forme de littérature, qui doit divertir et être utile. Cependant, dans ce cas, l’ambiguïté est persistante entre réel et imaginaire tant par l’origine des textes que par leur contenu.

Le véritable auteur du guide est en fait le directeur et propriétaire du musée du Mont Saint-Michel, Amédée Maquaire, notable parisien, qui avant d’arriver au Mont Saint-Michel s’intéressait à l’exploitation commerciale du tourisme, notamment par l’édition de guides spécialisés. Il est l’auteur en 1887 d’un « Traité pratique de vélocipédie », publié à Paris et Poitiers, et possède des ateliers et « dépôt de vélocipèdes » à Paris en 1888. Il a créé de toute pièce ce musée privé du Mont Saint-Michel à partir de collections hétéroclites qui n’ont parfois aucun lien avec le Mont Saint-Michel comme les coqs de montres. On peut supposer que “Le Mont et ses Merveilles” a été rédigé dans le but initial de faire la promotion du musée nouvellement ouvert, en 1888, un an avant la première publication. En effet, la valorisation culturelle de ces objets sert leur exploitation commerciale par l’intermédiaire de ce guide. Amédée Maquaire utilise donc le nom de Marquis de Tombelaine dans le but d’augmenter ses ventes en stimulant l’imagination des touristes de passage.

Le Marquis est mentionné en tant qu’auteur du guide de deux manières différentes : [textes] « par l’ermite de Tombelaine » (1889-1892), du vivant du personnage, devient après la mort du Marquis « d’après les notes du Marquis de Tombelaine » (1892-1935). Ce changement de terme, après la mort du personnage réel, pourrait avoir une signification particulière dans l’évolution de la légende ou du statut du personnage. Pourtant le personnage a toujours été appelé « Marquis de Tombelaine » de son vivant, notamment par les photographes. Ce changement de nom de l’auteur prétendu du guide est en fait dicté par des raisons commerciales liées à la propriété du nom du Marquis.

En effet, devenu presque « une marque », ce nom de « Marquis de Tombelaine » fut, d’après la préface du guide de l’édition de 1892, acheté à des fins commerciales par le musée qui devient propriétaire et seul exploitant du nom : « Par acte authentique passé devant notaire le 11 septembre 1890, le Marquis de Tombelaine a cédé à l’auteur de la présente brochure le droit exclusif de se servir du nom de Marquis de Tombelaine pour ses écrits et publications, et aussi le droit exclusif de faire reproduire et vendre ses portraits imprimés, photographiés ou de quelque nature que ce soit, déclarant que jamais il n’a donné ou ne donnera semblable droit à personne. » La valeur marchande

liée au personnage du Marquis de Tombelaine et à sa représentation est rapidement perçue et les termes d'un contrat d'exploitation du nom et de l'image du Marquis sont établis par le Musée dès 1890.



Figures 6 et 7 : quatrième de couverture de 1899 du Guide « Le Mont Saint-Michel et ses merveilles » (« mort le 3 avril 1892 ») et 1904 (« enlisé dans les grèves du Mont Saint-Michel le 3 avril 1892 »), collection particulière.

Le guide est illustré de photographies et gravures. Amédée Maquaire mentionne dès 1889 les sources de ces illustrations et notamment sa collaboration avec la Maison Neurdein frères : « La plupart des dessins ont été fait par Bergevin, d'après les croquis originaux et les photographies de MM Fernand Maquaire, Charles Mendel et Neurdein Frères. » Les relations entre les Neurdein frères et Amédée Maquaire restent encore à explorer. La même gravure du Marquis de Tombelaine est reproduite en quatrième de couverture de toutes les éditions du guide (Fig. 6 et 7). Elle est fortement inspirée de la représentation véhiculée par les frères Neurdein.

Après la mort du Marquis, c'est-à-dire à partir de l'édition du guide de 1893, un récit apparaît sur sa vie. Dès le début, Amédée Maquaire associe un discours « légendaire » au personnage : « ce pêcheur étrange aux allures mystiques », langage qui fait volontairement référence à l'imaginaire. Au fur et à mesure des éditions du guide, on observe une véritable évolution du récit qui s'oriente vers une amplification

des attributs surnaturels du personnage. Ces changements vont influencer l'orientation de la légende.

Ces extraits des mêmes passages du guide pour les trois années de 1893, 1903 et 1907 sont particulièrement révélateurs de cette évolution :

« Le Mont Saint-Michel et ses merveilles », 1893 : « Venu au Mont Saint-Michel on ne sait d'où, à l'époque de la construction de la digue, il y exerçait alternativement les métiers de pêcheur et de guide. Il parlait peu mais écoutait et observait beaucoup. Nous lui devons bien des révélations, bien des souvenirs curieux dont nous avons tiré parti pour écrire ce livre. »

« Le Mont Saint-Michel et ses merveilles », 1903 : « Venu au Mont Saint-Michel on ne sait d'où, à l'époque de la construction de la digue, il y exerçait alternativement les métiers de pêcheur et de guide. Il parlait peu mais écoutait et observait beaucoup. Aussi avait-il des allures de voyant. Il annonçait d'un mot bref, le temps qu'il ferait à plusieurs jours d'intervalle rien qu'en touchant la surface des pierres de granit du Mont, et prophétisait, souvent juste, un peu sur toutes choses. »

« Le Mont Saint-Michel et ses merveilles », 1907 : « Il possédait foule de connaissances spéciales relatives à la flore de la région, à l'influence de la lune sur les marées, aux changements de temps. Il lui suffisait de toucher le granit du rocher, et de se rendre compte de son état d'humidité pour prédire sûrement aux touristes qui l'interrogeaient, 24h à l'avance, le temps qu'il ferait. Il prédisait aussi, d'après la direction des vents et l'observation de la lune, les résultats que les pêcheurs montois obtiendraient de la pêche. »

Alors que l'extrait de 1893 justifie encore le contenu du guide, élaboré sous forme de « révélations » du Marquis qui reste un personnage réel crédible, les deux autres dépeignent un prophète, accentuant le côté mythique et surnaturel du personnage.

C'est tout particulièrement sur la mort du Marquis que le récit va changer de manière conséquente et remarquable en terme d'iconographie :

Le Mont Saint-Michel et ses merveilles, 1899 : « Nageur extraordinairement habile, le Marquis de Tombelaine, surpris par le danger, lutta avec acharnement contre le flot. Il allait aborder, lorsqu'il tomba, à bout de force, perdit connaissance, et se noya. » (Fig. 6)

Le Mont Saint-Michel et ses merveilles, 1903 : « Nageur extraordinairement habile, le Marquis de Tombelaine, surpris par le danger, lutta avec acharnement contre le flot. Il allait aborder, lorsqu'il tomba, à bout de force, perdit connaissance, et s'enlisa. » (Fig. 7)

Les circonstances de la mort du Marquis évoluent donc de la noyade à l'enlèvement dans les fameux sables mouvants vers 1903. Cela renforce d'une part le côté tragique et romantique de cette mort, et permet d'autre part de relier le Marquis de Tombelaine à

une autre tradition de récits populaires du Mont Saint-Michel : l'enlèvement, phénomène décrit et mystifié tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3 - L'hybridation des récits : construction lyrique du personnage et élaboration de la légende après sa mort (quelques exemples : 1892 – 1947)

« Un singulier personnage s'arrêta devant moi. Les pieds et la tête nus, vêtu de loques et d'une vareuse violette, il laissait flotter au vent une véritable forêt de cheveux bruns. Immobile, il me regardait de ses yeux bleus et vagues. Une tête d'Antinoüs, mais sans expression. Une chevelure épaisse, inextricable et remplie de poussière, dont les tire-bouchons traînaient avec une sauvagerie voulue sur ce beau visage basané, au regard étrange, éternellement absent. <sup>7</sup> »

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout après la mort du marquis, les textes se multiplient, particulièrement au sein d'ouvrages liés au voyage, au tourisme et aux légendes, comme par exemple celui d'Edouard Schuré, « Les grandes légendes de France », publié en 1892. Les récits se présentent comme des témoignages directs de personnes ayant côtoyé le Marquis : une forme d'objectivation des récits<sup>8</sup> est donc à l'œuvre, ils deviennent une « réalité » dont on ne connaît plus l'origine. Différents mythes coexistent, qui véhiculent tour à tour des valeurs positives et héroïques ou des valeurs négatives et inquiétantes du personnage en insistant sur certaines de ses caractéristiques : sur sa qualité (son surnom de marquis, sa sagesse ancestrale, son statut d'ermite, de marginal), sur ses traits physiques (sa démarche, ses pieds gonflés par l'eau de mer, sa voix, son dénuement, son accoutrement), sur ses traits de caractère (son fort caractère, son héroïsme, son courage et son mystère).

Beaucoup plus tardif, le texte romancé de Jean Juhel, « Le Mont Saint-Michel au péril du siècle » publié en 1947, présente également sous forme d'un témoignage, ponctué d'anachronismes, le Marquis de Tombelaine :

« Quand un touriste, émule de Tartarin, s'avancait la bouche en cœur et l'appareil menaçant pour prendre une photo « couleur locale » de ce pêcheur pittoresque [le marquis de Tombelaine] posé là, pensait-il, pour la galerie, il n'avait pas le temps de reculer en bafouillant et de se protéger dans sa voiture en tenant précieusement le kodak qui avait bien failli voltiger dans l'herbe... <sup>9</sup> »

Les récits sur le Marquis de Tombelaine sont souvent objectivés, c'est-à-dire dénués de références ou d'information sur leur origine. Cependant l'influence du guide « le Mont Saint-Michel et ses merveilles », dont on connaît les étapes et les évolutions, est facilement repérable. Cet ouvrage donne une échelle de référence de datation sur le récit véhiculé. L'exemple de l'ouvrage de Henri de Graffigny, « Tour de France en aéroplane », de 1910 est intéressant à ce titre, puisqu'il propose texte et iconographie sur le Marquis :

<sup>7</sup> Edouard Schuré, *Les grandes légendes de France*, Paris, Perrin et Cie, 1892, p. 136.

<sup>8</sup> André Gunthert, « Pour une histoire de l'imaginaire », *L'Atelier des icônes*, 14 janvier 2010, (<http://culturevisuelle.org/icones/195>).

<sup>9</sup> Jean Juhel, *Le Mont Saint-Michel au péril du siècle*, Blois, Grande imprimerie de Blois, 1947, p. 22.



« Etonnamment fort nageur, le marquis de Tombelaine, surpris par le danger, quitta ses vêtements et lutta avec acharnement contre le flot. Il allait aborder à la grève de Saint Marcan lorsque la touffe d'herbe qu'il avait saisi ayant cédé sous son poids, il retomba à bout de force dans les flots, perdit connaissance et se noya<sup>10</sup>. »

Figures 8 (ci-contre) et 9 (ci-dessous) : Henri de Graffigny, *Tour de France en aéroplane*, 1910, (ill. de Ferdinand Raffin), légende « le Marquis de Tombelaine retomba dans les flots, perdit connaissance et se noya », *Bibliothèque nationale de France*.



Le texte du guide est repris mot à mot dans l'ouvrage « Le tour de France en aéroplane ». Pourtant ce dernier est édité en 1910, et s'est inspiré du texte d'une édition du « Mont Saint-Michel et ses merveilles » antérieur à 1903, lorsque le Marquis se noyait et non s'enlisait.

Des récits parallèles coexistent donc, influençant de manière non linéaire et non chronologique les versions de la légende.

<sup>10</sup> Henri de Graffigny, *Le tour de France en aéroplane*, Paris, A. Picard, 1910, p. 291.

4 - Circulation médiatique et confusion des mythes : quand la figure de l'enlisé<sup>11</sup> rejoint celle du Marquis de Tombelaine

La figure de l'enlisé est récurrente au Mont Saint-Michel depuis au moins le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et remonte à une période bien plus ancienne, notamment celle de la tapisserie de Bayeux<sup>12</sup>. En littérature, Charles Nodier, dans « La fée aux miettes » (1832), décrit la grève qui « dévore le voyageur imprudent », Victor Hugo dans « Les Misérables » (1862), énonce avec précision un enlèvement : « *Le sable atteint les épaules, le sable atteint le cou, la face seule est visible maintenant. La bouche crie; le sable l'emplit; silence. Les yeux regardent encore, le sable les ferme; nuit. Puis le front décroît, un peu de chevelure frissonne au-dessus du sable une main sort, troue la surface de la grève, remue et s'agite, et disparaît. Sinistre effacement d'un homme* »<sup>13</sup>.

Cette vision du Mont Saint-Michel fait référence à l'idée liée au romantisme d'une nature déchaînée, qui surprend le voyageur. Le Mont Saint-Michel « au péril de la mer » est l'expression couramment utilisée dans les multiples ouvrages de description du site.

Le film « L'enlisé du Mont Saint-Michel » produit par Pathé avec l'acteur Paul Capellani (Fig. 10 et 12) sorti en 1907 réintroduit et actualise la légende de l'enlisé du Mont Saint-Michel. Il s'agit d'un court métrage dont l'impact est difficile à mesurer à l'échelle locale et nationale. La reprise en carte postale de cet événement suffit cependant à en signifier l'importance.



Paul CAPELLANI.  
237 « Enlisé dans les Grèves du Mont Saint-Michel ». — Sinking into the sands of Mount St. Michel. (Acquis pour le Musée du Mont Saint-Michel).  
« L'Enlèvement, c'est la terre noyant l'homme. » — VICTOR HUGO.

Figure 10 : Neurdein, Enlisé dans les grèves du Mont Saint-Michel (Paul Capellani, film), Carte postale, date inconnue (1910?). Archives départementales de la Manche.

11 On trouve dans la littérature les deux orthographe « enlisé » et « enlize », terme qui provient de « lise », mot désignant les sables mouvants.

12 Information transmise par Patrick Peccatte dans un commentaire à l'article de Marie-Eve Bouillon : « Le Marquis de Tombelaine : récits et construction médiatique d'une figure du tourisme au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », Photogenic, 19 mars 2011

13 Victor Hugo, *Les misérables*, Tome 5, chapitre 5, Jean Valjean, p. 306. Voir pour toute la description, outre le livre, sur le site de la BNF : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k411301m/f286.image.pagination.r=sable+.langFR>

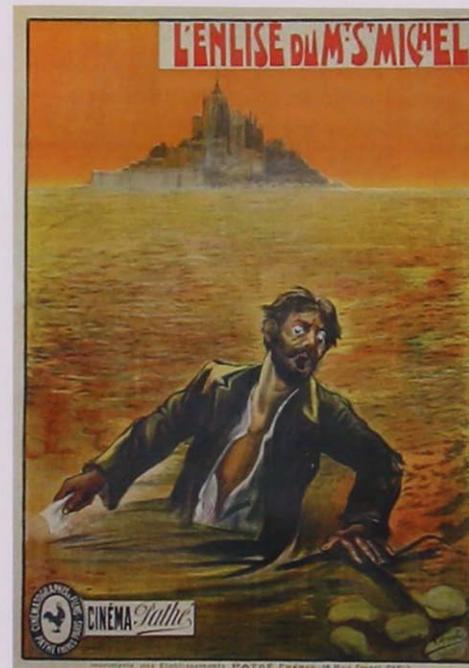


Figure 12 : Affiche d'un film Pathé, E. Marche, «l'enlisé du Mont Saint-Michel», 1907, Bibliothèque nationale de France.



Figure 11 : Jean Puel, Mont Saint-Michel, Enlèvement dans les grèves, Carte postale après 1908 - Bibliothèque du fond ancien, Avranches.

Petit à petit, la figure de l'enlisé se confond étrangement avec celle du Marquis de Tombelaine dans les récits comme dans l'imagerie qui leur sert de support. La carte postale (fig.13) proposée à la vente au sein du musée du Mont Saint-Michel fait écho au récit véhiculé par le guide "le Mont Saint-Michel et ses merveilles" : le Marquis de Tombelaine devient l'enlisé dans les grèves du Mont.



Figure 13 : A. Waron (opticien éditeur, St Brieuc), «Musée du Mont Saint-Michel-le Marquis de Tombelaine/le guetteur» carte postale, sans date, *Bibliothèque du fond ancien, Avranches*.

Progressivement, un glissement s'opère avec l'usage de nouveaux supports de diffusion. La figure du Marquis de Tombelaine s'affranchit de sa représentation originelle (la photographie ou la gravure).

Sous l'influence probable du film, plusieurs romans sont édités, dont celui de Jean-Joseph Renaud, l'année suivante en 1909, et est intitulé « L'enlisé du Mont Saint-Michel » (Fig.14). Le Marquis de Tombelaine y est un spectre-fantôme qui hante une maison d'Avranches. Dans ce roman, la part de la légende est importante et les descriptions physiques du personnage, par souci de véracité, semblent s'appuyer sur les photographies de Neurdein frères.

« *Le Marquis de Tombelaine. Un personnage étrange qui rôdait sans cesse sur les tangues et était le seul habitant de Tombelaine. Il mourut tragiquement voici une dizaine d'années. [...] Depuis sa mort on l'appelle plus volontiers dans le pays « L'enlisé du Mont Saint-Michel » [...] Je le revois, continua-t-il un béret sur sa tête, longue chevelure et à barbe grise de prophète, son torse formidable gonflant un maillot sombre, un vieux pantalon retroussé, lié au dessus du genou, pieds nus – des pieds qui, à fouler les rocs, les grèves, les chemins, étaient devenus énormes et durs comme des sabots*<sup>14</sup>. »

<sup>14</sup> Jean-Joseph Renaud, *L'enlisé du Mont Saint-Michel*, Paris, P. Lafitte, 1909, p. 36.

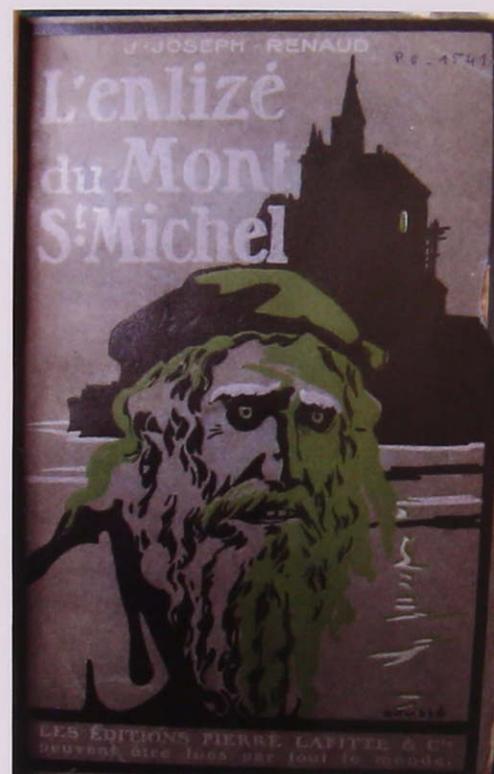


Figure 14 : Jean-Joseph Renaud, «L'enlisé du Mont Saint-Michel», 1909, *Bibliothèque du fond ancien, Avranches*.

De nombreux autres récits existent et témoignent de l'engouement pour le personnage du Marquis de Tombelaine tel qu'il fut créé. Ils mélangent fiction et réalité et insistent sur l'aspect physique du Marquis. Les attributs folkloriques du personnage varient au gré des modes et créent des motifs plus ou moins prononcés comme celui du prophète, du sage, du revenant...

Aujourd'hui encore, le Marquis de Tombelaine est présent dans l'imaginaire du Mont Saint-Michel. On peut le voir à travers l'exemple du très intéressant projet « Wikimedia Manche », qui se trouve doté d'une page à son sujet<sup>15</sup>, dont voici un

extrait : « *Quelquefois, une soudaine envie de fouler la terre et voir des arbres lui prenait ; il n'attendait pas la bas (sic) de la marée... Il se jetait à la nage et traversait les quatre ou cinq kilomètres qui séparent Tombelaine de la côte normande ! Son envie de marcher lui faisait parcourir parfois 80 km par jour ! Et cela sans fatigue apparente ! Une force de la nature !* ». Dans un contexte de valorisation régionale, ce récit sur le Marquis, objectivé, insiste sur les aspects étonnants et les exploits légendaires du personnage. Les supports de diffusion de la légende se diversifient, jusqu'au web, dans le sens d'une transmédiabilité. La légende se perpétue et continue sa réactualisation, son évolution.

Les photographies du personnage du Marquis de Tombelaine permettent d'assurer la conservation d'une mémoire visuelle du personnage, et figent ses caractéristiques physiques. Cependant, parmi les diverses photographies existantes du Marquis, c'est celles de Neurdein frères qui constituent un modèle à succès. Le rôle de la circulation des photographies est central : les descriptions du Marquis dans les textes et romans, faites à partir des photographies de Neurdein, orientent le récit et forgent la légende. Elles sont pourtant l'objet d'une construction, fruit d'une mise en scène dont les symboles sont repris.

<sup>15</sup> Le site collaboratif est géré par l'association Wikimanche, dont les membres de droit sont le conseil général de la Manche, le Syndicat mixte Manche numérique et les principaux organes de presse locaux, <http://www.wikimanche.fr/Tombelaine>.

L'évolution du récit du guide du « Mont Saint-Michel et ses merveilles » nous démontre l'importance du contexte socio-économique dans l'élaboration d'une légende. Participer à la création de mythes pour un lieu, c'est aussi le rendre digne d'intérêt. Les faire évoluer, c'est s'adapter aux contingences d'une époque et à ses modes.

Les photographies et le récit du guide sont à la base d'un mécanisme de reprise comme l'a défini André Gunthert, phénomène d'interprétation et de réinvestissement d'un document passant d'un support à l'autre et d'un média à l'autre. Ce phénomène favorise l'objectivation du récit, qui peut prendre la forme d'affirmations générales souvent romancées dont on a perdu la source.

La circulation d'images et de récits d'un support à l'autre forment la construction médiatique autour du Marquis de Tombelaine. La construction est dans ce cas motivée par des aspects principalement économiques. En effet, marchands, directeur de musée, éditeurs parisiens et régionaux, agence de photographie..., tous produisent les outils visuels et textuels pour valoriser le site et favoriser le développement du tourisme. Le système mis en place est proche de celui instauré par les industries culturelles aujourd'hui, seule l'échelle diffère. Cet exemple pourrait laisser entrevoir les prémices du fonctionnement des industries culturelles modernes dans le domaine du tourisme.

Enfin, la légende du Marquis de Tombelaine, largement développée par des entreprises parisiennes à ses débuts, va évoluer et être appropriée comme élément de valorisation touristique locale par et pour les lieux de tourisme eux-mêmes<sup>16</sup>.

Marie-Eve BOUILLON<sup>17</sup>

<sup>16</sup> Je remercie Audrey Leblanc et Ghyslaine Badezet pour leurs conseils précieux, Henry Decaëns, André Gunthert et tous les étudiants du Lhivic (Laboratoire d'histoire visuelle contemporaine) pour leur soutien permanent, Jean-Luc Leservoier, Geneviève et André Nemo.

Une version de ce texte a été publiée sur Culture Visuelle, Marie-Eve Bouillon « Le Marquis de Tombelaine : récits et construction médiatique d'une figure du tourisme au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », Photogenic, 19 mars 2011 (<http://culture-visuelle.org/photogenic/archives/5>).

<sup>17</sup> Marie-Eve Bouillon est actuellement en thèse de doctorat à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) à Paris, sous la direction d'André Gunthert, sur le rôle de l'image photographique et de sa diffusion dans la création ou la persistance de modèles - ou stéréotypes - touristiques, en France 1870-1917. Cette recherche se base tout particulièrement sur l'étude de la Maison Neurdein, première forme d'agence photographique active à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle, et sur l'exemple du Mont Saint-Michel. Elle a travaillé par ailleurs neuf ans à l'Atelier de Restauration et de Conservation des Photographies de la Ville de Paris, et s'est spécialisée en conservation préventive. Elle travaille actuellement aux Archives nationales. Contact : [bouillon@lhivic.org](mailto:bouillon@lhivic.org)

## Bibliographie 2011

par Henry DECAËNS

En hommage à Michel Nortier (1923-2007) dont l'amitié et les conseils m'ont encouragé à poursuivre et à développer cette rubrique bibliographique.

### I - Livres et brochures

- CATTIN (Eric), HENNERESSE-RENAUD (Florence) : Mont Saint-Michel / photographies de Eric Cattin, texte de Florence Henneresse-Renaud. – Paris : Nouvelles éditions de l'université, 2011. – 63 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 14 x 19 cm. – (*Petits dé clics*) ISBN 978-2-84768-255-7. – 5,95 euros

Un petit album dont les photographies sont assez belles mais dont le texte est insignifiant. Nous ne comprenons guère l'utilité de ce type de publication.

- CLAVREUL (Denis) : Le Mont-Saint-Michel : quelques jours en hiver... – Saint-Rémy-de-Provence : Equinoxe, 2009. – Non pag. [72 p.] : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 12 cm. – (*L'imagier du patrimoine*)

ISBN 978-2-84135-598-3 (éd. française). – ISBN 978-2-84135-617-1 (éd. anglaise). – 7,80 €

Un joli petit livre relié, entièrement illustré par l'auteur de dessins réalisés sur le motif, au cours de l'hiver 2005-2006, avec un crayon graphite, des crayons de couleur et des pastels.

- CLAVREUL (Denis) : Le Mont-Saint-Michel : quelques jours en été... – Saint-Rémy-de-Provence : Equinoxe, 2009. – Non pag. [72 p.] : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 12 cm. – (*L'imagier du patrimoine*)

ISBN 978-2-84135-536-5 (éd. française). – ISBN 978-2-84135-616-4 (éd. anglaise). – 7,80 €

Un autre petit livre relié, entièrement illustré par l'auteur de dessins réalisés sur le motif, au cours de l'été 2007, au pinceau et à l'aquarelle ; il est aussi joli que le précédent.

- DECAËNS (Henry) : Le Mont-Saint-Michel. – Paris : Editions du Patrimoine, 2011. – 2<sup>e</sup> éd. revue et corrigée. – 63 p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 23 cm. – (*Itinéraires, ISSN 1159-1722*)

ISBN 978-2-7577-0169-0. – 7 €

Nouvelle version d'une brochure parue pour la première fois en 1997. Le texte a été revu et l'iconographie, très soignée, entièrement renouvelée. Cet itinéraire a été réédité en français, en allemand, en japonais et en russe. Les éditions dans les autres langues (anglais, italien, espagnol et chinois) seront publiées au fur et à mesure de l'épuisement des stocks de l'édition précédente.

- GUILLIER (Gérard) : L'abbaye du Mont Saint-Michel : bâtir pour un archange – Saint-Rémy-de-Provence : Equinoxe, 2011. – 124 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 22 cm. – (*L'imagier*, ISSN 1257-9017)

ISBN 978-2-84135-727-7. – 22 €

Gérard Guillier, architecte, a été aussi l'un des premiers conférenciers de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ; il y a guidé avec passion les visiteurs de 1950 à 1992. En 1978, il a publié chez Ouest-France une brochure intitulée *Nous avons bâti le Mont Saint-Michel* que beaucoup de visiteurs ont appréciée pour ses qualités pédagogiques. Il y présente la construction de l'abbaye à l'aide de quelques dessins en noir et blanc.

On retrouve les mêmes qualités pédagogiques dans l'ouvrage qu'il vient de publier chez Equinoxe. Dans ce nouveau livre, les dessins sont en outre plus soignés et tout en couleur. L'auteur n'approfondit pas l'histoire du monument, ni ses caractéristiques archéologiques. Il se contente de nous faire prendre conscience de la poétique de l'espace, ce qui est essentiel. Il nous fait partager sa passion pour l'architecture. Il nous aide à comprendre et à aimer l'abbaye.

- JOUAS-POUTREL (François) : Le Mont-Saint-Michel à la manière de ... – Cully : OREP, 2010. – Non pag. [136p.] : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 32 cm.

ISBN 978-2-8151-0055-7. – 29 €

Voilà un livre étonnant. L'auteur, peintre et ancien gardien de phare, est un original. Il imagine, non sans humour, comment soixante-quatre grands artistes auraient représenté le Mont-Saint-Michel qu'il considère comme un phare de la chrétienté. C'est dans l'ensemble assez bien vu, avec quelques exceptions toutefois ; ainsi on ne retrouve pas dans *Le Mont-Saint-Michel à la manière de ... Signac* la technique du pointillisme utilisée par l'artiste dans le tableau qu'il a peint en 1897, *Le Mont-Saint-Michel, soleil couchant*. Mais François Jouas-Poutrel ne se prend pas au sérieux et sa démarche est souvent très amusante. Imaginez, par exemple, le Mont-Saint-Michel à la manière de ... Christo, de Calder ou de Basquiat ! On a même un Mont-Saint-Michel à la manière de ... Utrillo avec une « Auberge du Père Moulard » !

- LEFEUVRE (Jean-Claude) : Histoire et écologie de la baie du Mont-Saint-Michel. – Rennes : Ouest-France, 2010. – 272 p.- [8 f.] d'ill. hors texte en noir et en coul. : ill. en noir, couv. ill. en coul. ; 23 cm. – (*Documents histoire*)

ISBN 978-2-7373-5151-8. – 20 €

L'auteur reprend, en l'augmentant et en le mettant à jour, le texte qu'il a déjà publié dans *L'histoire de la baie du Mont-Saint-Michel et de son abbaye*<sup>1</sup>. C'est un texte essentiel pour bien connaître le fonctionnement écologique de la baie et comprendre la nécessité de préserver sa biodiversité. C'est en plus agréable à lire car l'auteur, qui a été professeur à l'université de Rennes puis au Muséum national d'histoire naturelle, est également un fin pédagogue. Il faut donc absolument lire ce livre qui restera sans doute longtemps l'ouvrage de référence sur la baie du Mont-Saint-Michel.

<sup>1</sup> Editions Ouest-France, 2009. Compte rendu dans *Les Amis du Mont-Saint-Michel, bulletin annuel* n° 115, année 2010, p. 67-68.

- PLUNKETT (Patrice de) : Les romans du Mont Saint-Michel. – Paris : éditions du Rocher, 2011. – 317 p. - [8 p.] hors-texte d'ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 24 cm. – (Le roman des lieux et destins magiques)

ISBN 978-2-268-07147-3. – 20,90 euros.

Le titre de ce livre peut surprendre car il ne s'agit pas d'un roman mais d'un ouvrage historique. L'auteur s'est inspiré du titre de l'ouvrage de Guillaume de Saint-Pair, *Le roman du Mont-Saint-Michel*, ouvrage rédigé au XII<sup>e</sup> en langue romane ; heureusement pour nous, Patrice de Plunkett écrit bien en français du XXI<sup>e</sup> siècle !

Nous ne relèverons pas les quelques petites erreurs historiques que nous avons pu noter car l'ouvrage est sérieusement documenté. Il présente le Mont-Saint-Michel en « Huit romans pour vivre un mystère » : Terre et mer, le roman de l'archange, des pèlerins, des moines, des chevaliers, des prisonniers, des romanciers et des foules mondiales.

L'ensemble est très agréable à lire. Il commence en outre par un touchant hommage à Hélène Lebec, décédée le 2 décembre 2010, dont il dresse en quelques lignes un portrait très vivant : « J'étais venu écrire une fiction, mais la fée des grèves était plus extraordinaire. Elle m'a fait changer d'avis : le Mont est plus fort que nos petits projets. Nous étions au printemps 1997 et la fée allait sur ses quatre-vingt-huit ans. Œil vif et voix de souris, c'était une petite dame très menue, capable d'ouvrir la porte de son cellier d'un coup de pied à l'horizontale. Les fées ont de ces pouvoirs... »

- VILLAIN (Emmanuel) : Le Mont-Saint-Michel sous l'occupation, 1940-1944, témoignages photographiques = Mont-Saint-Michel under Occupation, a photographic account ; préface de Henry Decaëns ; trad. en anglais par Christopher Long – Sains : E. Villain, 2011. – 40 p. : ill., couv. ill. ; 24 cm.

ISBN 978-2-7466-2784-0. – 13 €

Emmanuel Villain, qui travaille au Mont-Saint-Michel depuis de nombreuses années, collectionne les photographies prises durant la dernière guerre par les Allemands ou, à la Libération, par les Américains. Et comme ce sujet n'avait pas encore été traité, il a eu l'heureuse idée de publier les plus intéressantes dans une brochure soigneusement mise en page. Il s'est en plus informé en interrogeant ceux qui ont vécu cette période difficile de notre histoire. Il nous a ainsi écrit une page totalement inédite de l'histoire du Mont.

## II - Articles

- *La baie... réinvente le Mont : journal d'informations du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 2104-7928), n° 3, été 2010. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2010. - 4 p. : ill. en coul. ; 40 cm.

Ce numéro de *La baie... réinvente le Mont* traite de sujets variés : le barrage, dont l'ouverture au public a constitué l'un des moments forts de l'année 2010, le fonctionnement du parking actuel, submergé lors des marées de vives eaux, le document d'objectifs Natura 2000 de la baie du Mont-Saint-Michel et le nouveau centre d'interprétation, la Maison des polders, à Roz-sur-Couesnon. Il donne aussi la parole à l'administrateur de l'abbaye, Jean-Marc Bouré, qui présente ses projets.

- *La baie... réinvente le Mont : journal d'informations du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 2104-7928), n° 4, hiver 2010. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2010. - 4 p. : ill. en coul. ; 40 cm.

Quelques informations utiles sur les futures navettes hippomobiles, la poldérisation de la baie, la construction des bergeries sur le littoral, le site néolithique de Lillemer et les moules de bouchots.

- *La baie... réinvente le Mont : journal d'informations du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 2104-7928), n° 5, été 2011. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2011. - 4 p. : ill. en coul. ; 40 cm.

En attendant la mise en place des navettes, le Syndicat mixte continue à communiquer sur les travaux en publiant de jolies brochures comme celle-ci. On y parle des chevaux qui tireront les futures navettes hippomobiles, de Tombelaine et d'une espèce protégée, la « soude vraie », qui pousse sur les bords de l'actuelle digue-route. Mais on évite soigneusement d'évoquer un sujet qui inquiète pourtant les professionnels du tourisme : la distance à parcourir entre le parking et le point de départ des navettes.

- *La baie travaux. Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 1283-8136) n° 23, juin 2010. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2010. - 8 p. : ill. en coul. ; 30 cm.

Un numéro qui fournit des informations sur le comptage des saumons dans le Couesnon, la prédiction des heures et du coefficient des marées afin de fixer à l'avance l'heure des lâchers d'eau du barrage, le début des travaux du parc de stationnement et l'utilisation d'un laser à balayage aéroporté pour recueillir des données topographiques sur la baie.

- *La baie travaux. Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 1283-8136) n° 24, octobre 2010. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2010. - 8 p. : ill.

Au sommaire de ce numéro : le grignotage des herbus dû au bon fonctionnement du barrage, les travaux de plantation du futur parking, la construction de la navette, le « passeur », et les tests réalisés sur les chevaux qui tracteront les navettes hippomobiles appelées abusivement « maringotes » ; les maringotes étaient en effet de petites voitures à deux roues, tractées par un ou deux chevaux, qui traversaient les grèves à partir de Genêts en transportant 3 à 4 personnes.

- *La baie travaux. Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 1283-8136) n° 25, janvier 2011. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2011. - 8 p. : ill. en coul. ; 30 cm.

Le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont est en train de se concrétiser. On évoque donc dans ce numéro les sujets d'actualité : la réalisation du nouveau parking, du futur pont-passerelle et des aménagements hydrauliques permettant d'augmenter les capacités de stockage et la puissance du Couesnon. Un article traite aussi de l'impact du barrage du Couesnon sur la migration des saumons.

- *La baie travaux. Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 1283-8136) n° 26, avril 2011. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2011. - 8 p. : ill. en coul. ; 30 cm.

Les travaux du barrage étant terminés, ce numéro est consacré aux chantiers futurs : l'aménagement des ouvrages d'accès au Mont et des chemins permettant aux visiteurs, après avoir laissé leur voiture sur le parking, de rejoindre le point de départ des navettes.

- CASSET (Marie) : Montrouault, un domaine du Mont-Saint-Michel dans le diocèse de Dol. - *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, tome 87, année 2010, fascicule 425 (décembre) : recueil d'études offert en hommage à Emmanuel Poulle, p. 537-557.

Etude d'un domaine qui a été donné à l'abbaye, ou plus exactement restitué, en 1030 par le duc de Bretagne, Alain III.

- *Le Miquelot* (ISSN 1765-5730), n° 12, juillet 2010. – Vire : Les Chemins de saint Michel, 2010. - 4 p. : ill. en coul. ; 30 x 21 cm.

Depuis sa création en 1998, rappelle Marie-Paul Labéy dans son éditorial, l'association « Les Chemins de saint Michel » suit un fil conducteur : « retrouver les anciennes voies de pèlerinage menant au célèbre sanctuaire et pouvoir ainsi ajouter au tourisme culturel la dimension mystique de la marche ». L'association s'efforce de baliser les chemins qui conduisent au Mont, de donner des informations sur l'hébergement des marcheurs et d'organiser des randonnées. Tous ces points sont évoqués dans ce numéro du *Miquelot*.

- *Le Miquelot* (ISSN 1765-5730), n° 13, janvier 2011. – Vire : Les Chemins de saint Michel, 2010. - 4 p. : ill. en coul. ; 30 x 21 cm.

A l'occasion du onzième centenaire de la fondation de la Normandie, les Chemins de saint Michel organisent en septembre 2011 une marche entre Rouen et le Mont-Saint-Michel. L'association continue aussi à tisser un réseau de partenaires en Europe ; bien entendu, les associations d'amis d'autres sites michaéliques en font partie.

- NEMO (André) : Emmanuel Poulle et la réalisation du fac-similé du Cartulaire du Mont-Saint-Michel. - *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, tome 87, année 2010, fascicule 425 (décembre) : recueil d'études offert en hommage à Emmanuel Poulle, p. 489-497.

André Nemo raconte la genèse de la réalisation en 2006 du fac-similé du cartulaire du Mont-Saint-Michel. Il souligne le rôle éminent joué par Emmanuel Poulle, ancien directeur de l'Ecole des chartes, et membre du Conseil scientifique de notre association.

- PICCAT (Marco), avec la collab. de JUHEL (Vincent) : Le doux et l'amer : la recette du salut au Mont-Saint-Michel. - *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, tome LXVIII, année 2009, p. 221-242 : ill.

Un article sur le fragment de peinture murale retrouvé en 1979 dans l'infirmerie de l'abbaye, située au dernier niveau d'un bâtiment qui s'est effondré en 1818. En restaurant les vestiges de cette salle, on a découvert un fragment d'une peinture murale

du XIII<sup>e</sup> siècle représentant la *Rencontre des trois morts et des trois vifs*. Après avoir été déposé et transposé sur un nouveau support, ce fragment est présenté maintenant dans l'ancienne chapelle des morts, dédiée à saint Etienne. Les auteurs décryptent cette peinture pour en montrer toute sa signification.

- SAINT-JAMES (François) : Découverte à Bayonne d'une matrice d'un sceau de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. - *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, tome 87, année 2010, fascicule 425 (décembre) : recueil d'études offert en hommage à Emmanuel Poulle, p. 617-623.

François Saint-James donne la description de la matrice d'un sceau qu'un habitant de Bayonne a récemment achetée dans un lot de médailles. Cette matrice en métal, du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, est décorée de l'archange, représenté en pied, terrassant le dragon. L'inscription qui y est gravée atteste que cette pièce exceptionnelle a appartenu à l'abbaye du Mont-Saint-Michel : « *Sigillum abbatis et conventus Montis Sancti Michaeli de periculo maris ad causas* » [Sceau de l'abbé et du couvent du Mont-Saint-Michel au péril de la mer pour les affaires]. L'auteur montre qu'il s'agit de la matrice du sceau administratif de l'abbaye, vraisemblablement réalisée par l'abbé Richard Turstin (1237-1264).

- Les suivis hydrosédimentaires : comprendre et adapter. - *Dossier hydrosédimentaire*, ISSN 1283-8136 ; n° 2, juin 2010. - Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2010. - 16 p : ill. en coul. ; 30 x 21 cm.

Ce nouveau dossier fait suite à celui qui a été édité en mars 2001. Après avoir présenté les modèles réalisés avant le début des travaux, on y décrit très clairement le fonctionnement du barrage sur le Couesnon, outil principal du rétablissement du caractère maritime du Mont, et les techniques de relevés par laser qui doivent permettre de mesurer l'évolution de la topographie de la petite baie depuis la mise en service du barrage.

## In Memoriam

### Hélène Lebrec (1913-2010)



Hélène Lebrec, surnommée par sa famille et ses amis « Maminette », s'est éteinte au Mont-Saint-Michel, entourée de ses enfants, le 2 décembre 2010 à l'âge de 97 ans. Elle était sans doute la plus âgée et la plus ancienne de nos adhérentes. Elle était membre d'honneur de notre association depuis 2006.

Elle connaissait bien le Mont où elle habitait depuis 1927. Elle s'y était mariée avec Georges Lebrec le 18 juin 1938. Elle avait aussi été la première femme à être élue au conseil municipal du Mont ; c'était en 1945, les femmes votaient pour la première fois en France. Mais si l'on connaissait Maminette, c'était surtout parce que la porte de sa maison, le Vieux logis, était toujours ouverte. Nombreux sont ceux qui y ont été chaleureusement accueillis pour un thé, un café ou un repas.

Sa personnalité et son énergie suscitaient l'admiration et la sympathie de ceux qui venaient la voir. Pour illustrer sa vivacité débordante, j'évoquerai deux anecdotes :

La première est liée au tournage en 1996 d'un documentaire par France 3 Normandie. Maminette, qui avait alors 82 ans, et l'une de ses filles, Marie-France, avaient accepté de pêcher dans la baie devant la caméra du réalisateur, Pascal Vannier. Après un après-midi passé près de Tombelaine, tout le monde était épuisé. Pascal Vannier proposa donc d'inviter au restaurant ceux qui avaient participé au tournage ; au lieu d'accepter, Maminette, comme si elle était la seule à ne pas ressentir la fatigue, proposa de recevoir toute l'équipe au Vieux Logis ; et elle se mit au fourneau pour cuire le produit de sa pêche !

La deuxième anecdote concerne la cérémonie qui a été organisée le 1er juin 2002 à l'occasion du départ du Mont-Saint-Michel de l'architecte Pierre-André Lablaude. Quelques privilégiés avaient été invités à prendre un petit-déjeuner dans la tour de l'église abbatiale, avant de pouvoir gravir l'échafaudage qui permettait d'atteindre le niveau de la statue de l'Archange. Maminette, qui avait une dévotion sincère pour saint Michel, parvint à faire une partie de l'ascension ; sa fille, Marie-France, était rassurée qu'elle n'aille pas jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au niveau de la statue, car elle avait 89 ans !

Je pense bien sûr à ces souvenirs et à de nombreux autres lorsque je monte à l'abbaye et que je passe devant le Vieux Logis ou près du cimetière du Mont où elle repose près de son mari. Et je me dis que j'ai eu de la chance, comme beaucoup d'entre nous, de la connaître !

Henry DECAËNS

### Hommage à Jean Mingasson

*« Je sais que quand j'ouvrirai les yeux, où que je sois, je serai heureux. »*



C'est le dernier message que Jean Mingasson nous aura laissé avant de nous quitter. C'est une admirable réponse au prêtre qui l'interrogeait et qui montre sa sérénité et sa foi profonde.

Mon ami était parfaitement conscient de son destin. Il avait par avance accepté ce qui lui était réservé.

Il est difficile de parler de Jean Mingasson au passé, tant j'ai l'impression qu'il est là près de moi, prêt à m'aider de ses conseils.

Quel ami délicieux et combien il va nous manquer.

Il respirait l'équilibre, la sagesse, le calme.

Jean Mingasson était un homme heureux.

Il formait avec sa femme Marie-Catherine un couple des plus harmonieux et il était heureux d'avoir créé une très belle famille.

Heureux dans sa vie professionnelle car il avait fait au service de l'Etat une très belle carrière dans le corps préfectoral. Il l'avait terminée après différents postes, notamment à Calvi, à Langres, à la Guadeloupe, à Valence, et à Grenoble, comme Préfet de Région du Limousin.

Il l'avait parachevée au Conseil d'Etat où ses services comme Conseiller d'Etat avaient été très signalés.

Par la suite, il se dévoua sans compter pour de nombreuses associations, religieuses et laïques, dont la nôtre celle des « *Amis du Mont-Saint-Michel* » pour laquelle il avait une prédilection particulière.

J'appréciais beaucoup sa méthode de travail et son esprit d'analyse et de synthèse.

Jamais il n'hésitait à prendre la plume pour traduire par écrit nos recommandations. Il ne rechignait pas devant les charges qui lui étaient confiées. Chacun savait que ses avis faisaient autorité. A vrai dire, je me demandais comment il arrivait à travailler sur autant d'affaires si différentes et souvent fort compliquées.

Il aura rendu maints et maints services, sans se faire prier, en restant toujours modeste et en ne demandant ni reconnaissance ni bienfait.

C'était un Juste, soucieux de soulager les souffrances qu'il découvrait ici et là, sans nullement manifester la moindre fatigue. D'une humeur égale, d'une gentillesse permanente, d'une fine ironie jamais méchante, il était un ami idéal avec lequel il était facile et agréable de travailler. Ses conseils étaient toujours judicieux et ses jugements étaient rapides, clairs et précis. Soucieux de comprendre, il ne condamnait que sur des preuves et accordait largement sa confiance tout en faisant comprendre qu'il ne serait pas dupe des situations scabreuses qui se présenteraient à lui.

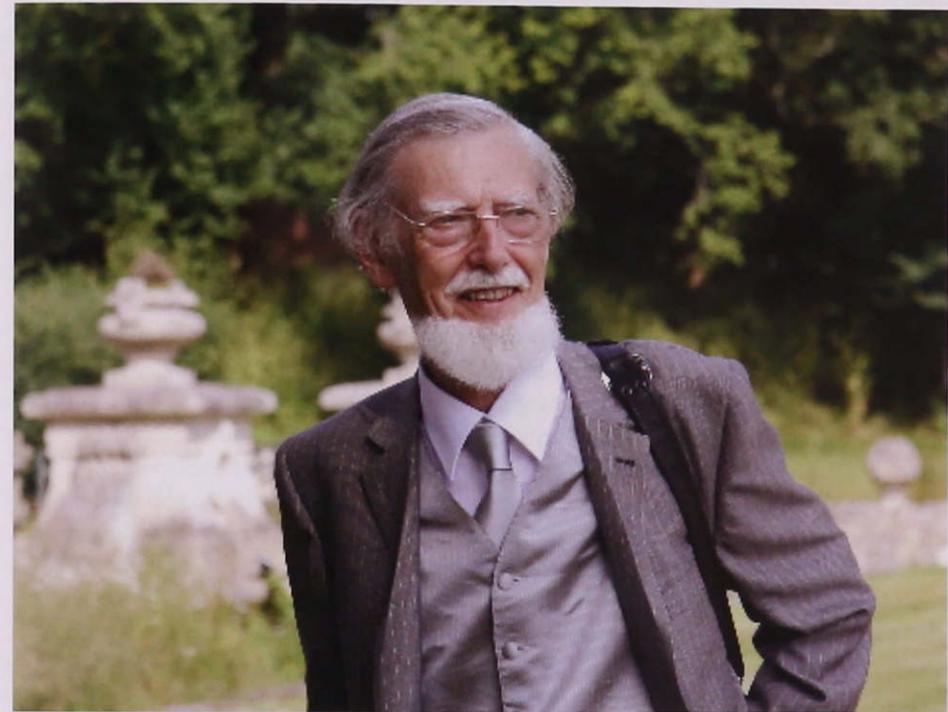
Profondément honnête, il ne tolérait pas l'injustice, les mauvais profits, la médisance colportée sans raison sur les personnes. Il pouvait être sévère vis à vis des hypocrites, des hâbleurs, des prétentieux. Il savait vite quel problème se posait à lui. Il analysait avec rigueur et méthode sans se laisser influencer par les rumeurs et il exposait calmement et clairement sa vérité et quel chemin il fallait emprunter pour la faire triompher.

*« Je sais que quand j'ouvrirai les yeux, où que je sois, je serai heureux. »*

C'est le dernier message que Jean nous aura donné, sans doute le plus beau.

Bernard LANDOUZY

### En mémoire d'Alain L'Homer



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris de son épouse Françoise, le 22 mars 2011, le décès de notre ami Alain L'Homer à Orléans où il résidait.

Ses obsèques ont eu lieu le 28 mars dans l'église Saint-Marc d'Orléans. Mais c'est à Vains qu'il repose. En effet, après la messe dite par le père André Fournier dans l'église Saint-Pierre de Vains, en présence de ses amis vainquais, il a été inhumé dans le petit cimetière de Vains, perché au-dessus de la vallée de la Sée, d'où l'on voit la baie et le Mont-Saint-Michel.

Né en 1932 à Neuilly-sur-Seine, Alain venait pour les vacances dans la maison de famille de Vains, au Rivage où la présence de sa famille est attestée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus il fit ses études secondaires au collège d'Avranches où il était pensionnaire. Tout ceci explique son ancrage dans la région et son attachement au Mont-Saint-Michel et à sa baie.

Revenu à Paris pour ses études supérieures, il entre à la Catho où son professeur de géologie, l'abbé de Lapparent, géologue passionné et renommé, successeur de Teilhard de Chardin, le conforte dans sa vocation. Alain obtient en 1956 son diplôme de géologue.

Il participe à la mise en valeur du gisement d'Hassi Messaoud découvert en 1956, dans la Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des pétroles en Algérie (SN REPAL). Il y travaille de novembre 1956 à octobre 1966. Entré, à la demande de la SN REPAL, en 1962 à l'École nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs ou Institut Français du Pétrole, il obtient le diplôme d'ingénieur géologue en février 1964.

La même année, il épouse Françoise Lebleu à Lille d'où elle était originaire ; ils auront trois fils, Yves, Eric et Patrick. Entré en 1967 au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (le siège du BRGM est à Orléans ce qui explique l'implantation de la famille dans cette ville), il y poursuit toute sa vie professionnelle, jusqu'en 1990, date de sa retraite. Il assure de nombreuses missions en tant que sédimentologue au Brésil, en Uruguay, au Zaïre, au Nigéria, en Arabie Saoudite, en Espagne, dans les Corbières ou en Provence, étudiant les sédiments transportés et déposés par les eaux, les glaciers... et leurs effets sur les milieux. Il travailla beaucoup sur le delta du Rhône. La carte qu'il fit du Grau-du-Roi ainsi que la notice, éditées en 1993, font encore référence. Il a d'ailleurs conservé des contacts dans cette région et devait s'y rendre encore cette année avec son épouse.

Il n'a jamais vraiment arrêté d'étudier, d'enseigner, de travailler sur les sujets qui lui tenaient à cœur. C'est ainsi qu'il a consacré beaucoup de passion à l'histoire de la baie du Mont-Saint-Michel et au rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

Jack Lecoq a évoqué dans sa nécrologie parue dans la *Gazette de la Manche* l'importance du rôle d'Alain L'Homer dans la région : « C'est un Monsieur de la baie qui vient de disparaître. Alain L'Homer s'est battu toute sa vie contre l'ensablement du Mont-Saint-Michel [...] Dès les années soixante-dix, Alain avait tiré la sonnette d'alarme. »

Alain est l'auteur de la *Carte géologique de la baie du Mont-Saint-Michel* et du texte d'explication édités par le BRGM en 1999. Grâce à lui cette carte comprend l'ensemble de la Baie et n'est pas divisée en six feuilles comme c'était l'usage.

Quand on fait le bilan de ses travaux récents, on s'aperçoit qu'il est beaucoup intervenu pour faire connaître la baie et ses activités anciennes : les salines de Saint-Léonard, les pêcheries de Saint-Jean-le-Thomas, etc...

Rappelons les plus connues de ses publications : avec Charles Piquois, *La baie du Mont Saint-Michel, Les anciennes salines, histoire, procédés de fabrication, us et coutumes des sauniers* (2005) ; avec C. Bonnot-Courtois, B. Caline, M. Le Vot, *La baie du Mont-Saint-Michel et l'estuaire de la Rance. Environnements sédimentaires, aménagements et évolution récente* (2002) ; il participe à un autre ouvrage collectif, *De Sainte-Anne au Mont-Saint-Michel, marais et polders de la Baie* (paru en 2008).

Il ne se contente pas de faire connaître la Baie par ses écrits, il s'investit dans les associations de défense du Mont-Saint-Michel et de sa baie, fait partie de leurs conseils scientifiques (Amis du Mont-Saint-Michel, AGEB, Les chemins de saint Michel...). Il va jusqu'à Bruxelles pour faire échouer le projet d'aéroglesseur dans la baie. Il participe régulièrement aux congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie. Il soutient la création de la Maison de la Baie à Vains-Saint-Léonard, devenue récemment officiellement Ecomusée de la Baie du Mont-Saint-Michel et, plus récemment encore, de La maison des quatre Salines à Roz-sur-Couesnon.

Très concerné par les travaux concernant le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, il donnait des avis écoutés et appréciés.

Présent depuis 1975 dans l'association des Amis du Mont-Saint-Michel, il fit des articles dans le bulletin, et s'investit comme membre actif en entrant au conseil d'administration (sa présence y est attestée à partir de 1987), puis au bureau et plus tard également au conseil scientifique. Il représente l'association dans de nombreuses réunions concernant le caractère maritime du Mont, de la baie qu'il connaissait si bien. Il est l'auteur de la réactualisation de la plaquette de prestige de l'association. Alain avait encore exposé dernièrement en conseil les risques de méandres en cas d'enfoncement du Couesnon à la suite des lâchers d'eau du barrage et proposé des solutions.

Alain laisse cependant inachevés plusieurs projets en cours : il envisageait d'étudier la géologie de la forêt d'Orléans. D'autre part, pour cerner le déroulement exact de la libération d'Avranches (30-31 juillet 1944), il avait déjà recueilli avec Yvonne Poulle de très nombreux témoignages dans le but d'une publication commune.

Nous gardons le souvenir d'un ami, chercheur passionné, mais nous voulons aussi évoquer surtout sa gentillesse, son écoute, sa courtoisie, son respect et son souci des autres.

André et Geneviève NEMO



Saint Michel surmontant une fontaine cascade dans un jardin de Trami (Pouilles).  
Cliché : J. Lucas

Liste des membres bienfaiteurs (année 2010)

ABBAYE SAINT WANDRILLE, 76490 Saint-Wandrille-le-Rancon  
M<sup>me</sup> Francine AGUITON, 50370 Les Cresnays  
M. et M<sup>me</sup> Guy ANFRAY, 50300 Avranches  
M. et M<sup>me</sup> Hervé AUBERT, 35800 Dinard  
M. et M<sup>me</sup> Nicolas AVENEL, 14440 Douvres-la-Délivrande  
M<sup>me</sup> Danièle BLONDELLE, 95130 Franconville  
M<sup>me</sup> Jacqueline BOURDONCLE, 78000 Versailles  
M. et M<sup>me</sup> Roger BOUVET, 89800 Lignorelles  
M. Victor CHAMPEY, 75116 Paris  
M. et M<sup>me</sup> Gérard COLMAIRE, 37230 Fondettes  
M. et M<sup>me</sup> Stéphane DELCOURT, 53000 Laval  
M. et M<sup>me</sup> Michel DRAUSSIN, 05230 La-Bâtie-Neuve  
M. et M<sup>me</sup> Michel DROUET, 50630 Beuzeville-la-Bastille  
M. et M<sup>me</sup> Michel DUHAZE, 14000 Caen  
M<sup>lle</sup> Florence DUREY, 75010 Paris  
M. et M<sup>me</sup> Gilles DUTHIL, 75008 Paris  
M. et M<sup>me</sup> Yannick DUVAL, 50240 Saint-James  
M. et M<sup>me</sup> Pierre FOSSEY, 83130 La Garde  
M. et M<sup>me</sup> Jacques FROUIN, 50530 la Rochelle-Normande  
M. et M<sup>me</sup> Philippe GENTIL, 75116 Paris  
M<sup>me</sup> Jane GERBAUX, 77400 Lagny  
M. et M<sup>me</sup> Joseph HELLEUX, 78390 Bois-d'Arcy  
M. et M<sup>me</sup> Emmanuel HEPP, 94100 Saint-Maur  
M<sup>me</sup> Josiane HERMITE, 75012 Paris  
M. et M<sup>me</sup> Christian HERRAULT, 75005 Paris  
M. et M<sup>me</sup> Jacques HOMO, 75017 Paris  
M. et M<sup>me</sup> Michel HOURLIER, 51200 Epernay  
M<sup>me</sup> Madeleine JARRIGEON, 37000 Tours  
M. et M<sup>me</sup> Bernard LANDOUZY, 75016 Paris  
M. Gilbert LAUNAY, 14000 Caen  
M. Yves LE BONNIEC, 22000 Saint-Brieuc  
M. Christian LECOUTRE, 75004 Paris  
M. et M<sup>me</sup> Jean LECUIR, 31300 Toulouse  
M. et M<sup>me</sup> René LEFAURE, 93250 Villemomble  
M. et M<sup>me</sup> Pierre LEGROS, 95300 Pontoise  
M. Pierre LEPAYSANT, 72000 Le Mans  
M. et M<sup>me</sup> Jacques LUCAS, 50300 Avranches  
M. et M<sup>me</sup> Dominique MATHIEU, 76000 Rouen  
M. et M<sup>me</sup> Michel MITTEAUX-MARTIN, 35400 Saint-Malo  
M<sup>me</sup> Paulette NATIVELLE, 93100 Montreuil  
M. et M<sup>me</sup> André NEMO, 50300 Avranches  
M. Marc NORTIER, 75020 Paris

M. et M<sup>me</sup> Hubert OZANNE, 74570 Saint-Martin-de-Bellevue  
M. et M<sup>me</sup> Ernest PAJOT, 36140 Aigurande  
M. et M<sup>me</sup> Bernard PIBOIN, 92100 Boulogne-Billancourt  
M<sup>me</sup> Thérèse PITEL, 75014 Paris  
M. Guy Polin de HOLTHAUSEN, 91230 Montgeron  
M<sup>me</sup> Marcelle POULET, 66110 Amélie-les-Bains  
M. René ROQUES, 30700 Uzès  
M. et M<sup>me</sup> Pierre TEQUI, 75006 Paris  
M. Jean-Pierre TIZON, 50220 Ducey  
M. et M<sup>me</sup> Gilles VAISSIE, 92100 Boulogne-Billancourt  
M. Jean-Yves VÉTELÉ, 50170 Le Mont-Saint-Michel  
M. et M<sup>me</sup> Pierre VIGNES, 92340 Bourg-la-Reine  
M. et M<sup>me</sup> Michel VIGNY, 02400 Blesmes  
M. et M<sup>me</sup> Pierre de VLIEGER, 75017 Paris  
M. Marc YREUX, 50170 Le Mont-Saint-Michel



Une image de la Merveille (cliché : G. Nemo)

## Informations et annonces diverses

### Legs et dons

Les dons et legs faits à l'association des Amis du Mont-Saint-Michel reconnue d'utilité publique et dont les ressources sont exclusivement affectées à des œuvres scientifiques, culturelles ou artistiques, à caractère désintéressé, font l'objet d'une exonération des droits de mutation (Code général des impôts, art. 795). Notamment les legs qui lui sont consentis sont exonérés de droits de succession.



Saint Michel pesant les âmes le jour du Jugement Dernier.  
Fresque de l'église Santa Maria del Casale (Brindisi, Pouilles, Italie)  
Cliché : J. Lucas

---

### Nota bene

---

La rédaction et l'association ne sont pas responsables des opinions exprimées dans les articles du bulletin de l'association. La traduction et la reproduction, même partielles, de ce qui est publié dans le bulletin sont soumises à l'autorisation préalable de l'association.



L'escalier des Monteux (Cliché : Henry Decaëns)

### VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'Association dispose de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

- Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 4 €
- Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 3 €
- Fac Similé du Cartulaire du Mont-Saint-Michel : 80 €
- Portfolio de Emile Sagot : 40 €
- Gravures de Henri Voisin : 30 €

N.B : Seules les gravures suivantes sont encore disponibles (entre parenthèses, l'année de leur édition) :

- La Salle des gardes autrefois (1928)
- La Porte du Roy (1930)
- L'entrée de l'église Saint-Pierre et le rosier blanc.

\*\*\*

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

Lors de notre conseil d'administration de mars 2010, il a été décidé que notre année comptable partirait du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011. Ce calendrier sera celui retenu pour les années suivantes.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations pour l'exercice 2011-2012 commençant le 1<sup>er</sup> septembre.

Les adhérents individuels de moins de 25 ans paieront 15 €, de plus de 25 ans 35 €, les couples 45 € et les membres bienfaiteurs à partir de 65 €.

**Réunion 2011 au Mont-Saint-Michel**  
**Samedi 24 septembre**  
**Salle de Belle-Chaise**

## Sommaire

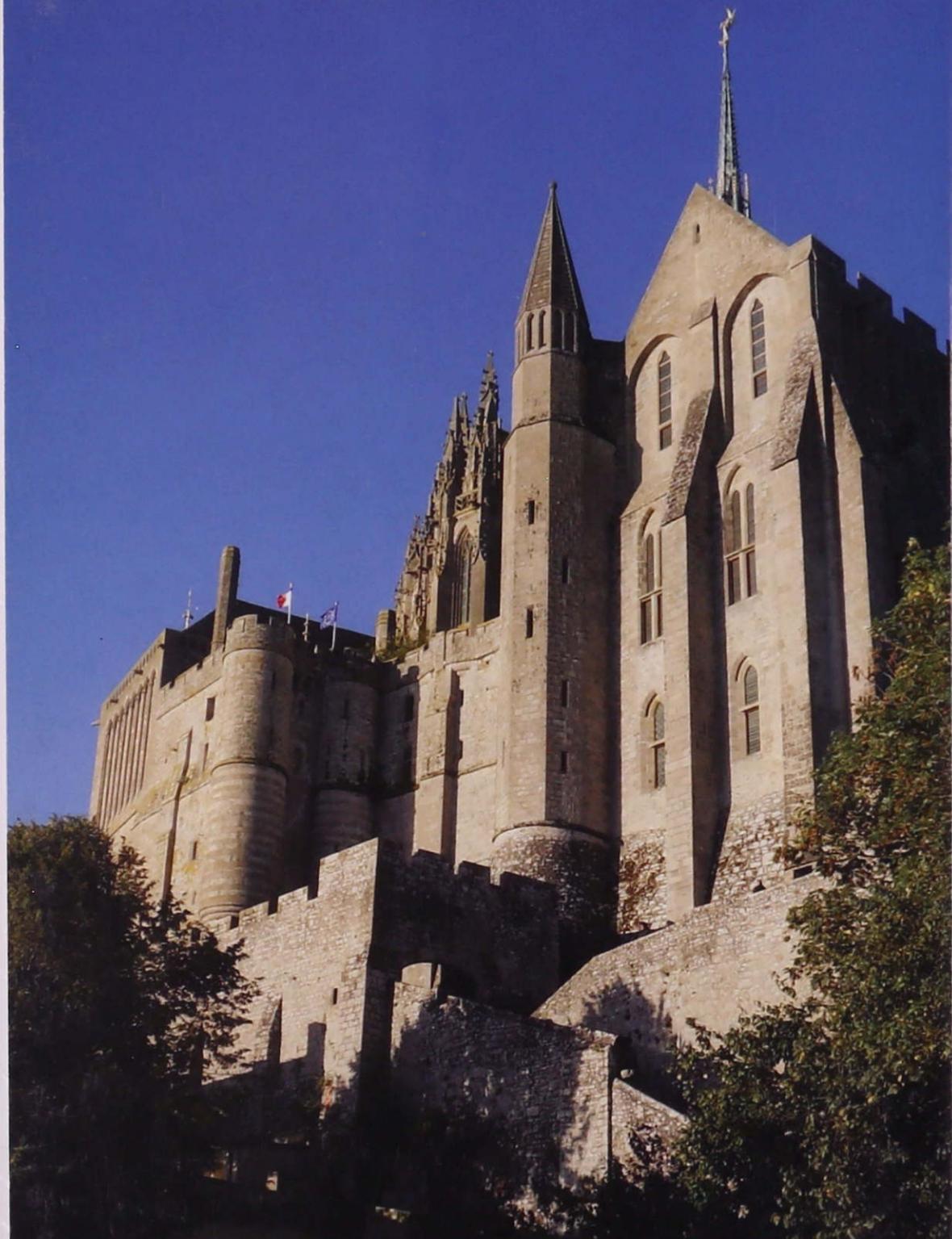
- Le comité d'honneur et les membres d'honneur ..... p. 3
- Le conseil d'administration et les anciens présidents de l'association ..... p. 4
- Le mot du président ..... p. 5
- Le rapport moral de l'année 2010 ..... p. 7
- Exercice exceptionnel ..... p. 15
- Le budget prévisionnel 2010/2011 ..... p. 16
- Comptes de résultats ..... p. 17
- Bilan ..... p. 19
- Les additions au cartulaire du Mont-Saint-Michel :  
quelle valeur ajoutée pour le cartulaire ? par Coraline COUTANT ..... p. 21
- Le Marquis de Tombelaine :  
récits et construction médiatique d'une figure du tourisme au tournant du XX<sup>e</sup> siècle  
par Marie-Eve BOUILLON ..... p. 29
- Bibliographie 2011 par Henry DECAËNS ..... p. 45
- In memoriam ..... p. 51
- Liste des bienfaiteurs année 2010 ..... p. 59
- Informations et annonces diverses ..... p. 61
- Vente de documents aux membres de l'association ..... p. 63
- Prochaine assemblée générale ..... p. 63

Le Directeur de la publication : Henry DECAËNS  
Composition et publication : André et Geneviève NEMO, Jean-Pierre DELALANDE  
Tirage à 700 exemplaires



Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918  
Siège social : 50116 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

Abbaye du Mont-Saint-Michel  
Cliché : G. Nemo



Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918  
Siège social: 50116 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

Imprimerie Malécot Pontorson - 02 33 60 10 61